inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 38
mars 1978, 7me année


LAM

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	**FF 80,—**	FB 600,—
d'étudiant	FB 400,—	**FF 75,—**	FB 550,—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	**FF 80,—**	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	**FF 75,—**	FB 550,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	**FF 80,—**	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	**FF 75,—**	FB 550,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	**FF 80,—**	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	**FF 75,—**	FB 550,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 450,—	**FF 80,—**	FB 600,—
étudiant	FB 400,—	**FF 75,—**	FB 550,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	**FF** 100,—	FB 750,—
étudiant	FB 550,—	**FF 90,—**	FB 700,—
1972 (Inforespace n° 1 à 6)			
Cotisation ordinaire	FB 600,—	**FF** 100,—	FB 750,—
étudiant	FB 550,—	**FF 90,—**	FB 700,—
Collection complète d'Inforespace : 1972 à 1978 (n° 1 à 42)			
Cotisation ordinaire	FB 3300,—	**FF** 550,—	FB 4000,—
étudiant	FB 2950,—	**FF** 500,—	FB 3600,—
de soutien	FB 4000,—	**FF** 650,—	FB 5000,—

Cotisation de soutien par année : FB 750,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

LES ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (DE 1972 A 1977) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos six premières années de parution (n° 1 à 36) le début de nos grandes rubriques : un « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (complet et édité en numéro spécial), le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, et une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie); des dossiers complets sur des observations peu connues (OVNI en Papouasie), ainsi qu'un numéro spécial entièrement consacré au témoin et au témoignage en ufologie.

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, **Ion Hobona, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Claude Poher, Jean-Pierre Petit (sur là propulsion magnétohydrodynamique des OVNI), et bien d'autres articles variés.**

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.

Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.

Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48

Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial

Oui, nous avons du retard. Beaucoup trop, sans aucun doute.

Et il y a bien sûr des raisons à ce que certains de vous n'ont pas manqué d'appeler un sans-gêne, une incapacité d'assurer les engagements pris.

En souscrivant votre cotisation à la SOBEPS, vous avez fait le geste d'aider une organisation qui, contre bien des difficultés, tente d'apporter des réponses claires et objectives dans l'étude rationelle du phénomène OVNI.

En contrepartie, nous nous engageons à poursuivre nos recherches et à tout faire pour qu'une reconnaissance de plus en plus nette vis-à-vis du sujet apparaisse dans divers milieux, plus particulièrement dans les milieux scientifiques et dans ce qu'il est convenu d'appeler les milieux « officiels » (gendarmerie et armée). Nous nous engageons également à vous faire parvenir six numéros de la revue « Inforespace » dans le courant de l'année, plus un septième numéro spécial consacré exclusivement à un aspect particulier du problème des OVNI. La revue est bimestrielle certes, mais nous ne pouvons pas en garantir la régularité totale au fil des semaines. Nous ne sommes pas des journalistes professionnels. Nous sommes à la merci de contre-temps, de maladies de l'un ou de l'autre, de retards à l'imprimerie, des textes qui ne rentrent pas à temps, etc...

Comment donc vous faire comprendre les mille et un problèmes qui surgissent dans la réalisation d'un numéro d'Inforespace. Un numéro que chacun d'entre-nous mettons au point après de longues heures de travail professionnel souvent préoccupant. Nous avons reçu des dizaines de coups de téléphone pour nous demander ce qu'il se passait; certains d'entre eux furent même injurieux à notre égard, nous accusant de faire du mauvais travail. A ceux-là qui nous reprochent nos irrégularités de parution ou le peu de qualité de nos articles, nous leur disons simplement : venez nous aider, car c'est du manque de collaboration active que toutes ces difficultés surgissent.

Mais alors là, c'est le silence total. Nous n'avons cessé d'appeler à la collaboration de vous tous.

Quelques-uns d'entre vous y ont répondu favorablement pour nous aider dans les enquêtes, la détection ou même la revue. Mais à peine deux ou trois ont souhaité nous apporter leur collaboration dans les travaux de secrétariat.

Certes, ce genre d'activité n'est pas glorieuse; onn'a pas l'occasion de briller, ni même d'apprendre quelque information originale sur le phénomène OVNI. Mais il faut pourtant que vous sachiez que la SOBEPS ne peut exister et qu'Inforespace ne peut sortir que grâce à la collaboration de quatre ou cinq dévoué(e)s qui, chaque semaine, viennent consacrer quelques heures de loisirs à des travaux plus fastidieux les uns que les autres. Ces personnes qui oeuvrent dans l'anonymat le plus complet sont actuellement débordées par le travail. Sans le concours de nouveaux volontaires, la saturation est proche.

Je ne voudrais cependant pas « noircir » exagérément la situation. Les résultats recueillis lors du referendum (voir dans les pages qui suivent) sont encourageants. Je remercie ici tous ceux qui ont eu la gentillesse de nous renvoyer leur formulaire de réponse. Il nous sera impossible de leur répondre par courrier séparé, mais tous ceux qui ont proposé une collaboration seront avertis dans les semaines à venir de diverses réunions de travail.

Un grand merci aussi à tous ceux qui nous ont versé une cotisation de soutien. Cet argent supplémentaire est particulièrement bienvenu à un moment où nos programmes de recherches (enquêtes, détection et codage) réclament des crédits de plus en plus lourds. Qu'il me soit permis de remercier plus particulièrement Mme Marie-Henriette Stanowski, de La Haye (Den Haag - Nederland), qui nous a fait parvenir une somme de 3000 Florins; ainsi que M. Jean-Claude Bourret qui, lui aussi, nous a fait un don de 1000 FF. Nous remercions vivement tous ces généreux donateurs et nous avons le secret espoir que leur exemple sera suivi par bien d'autres.

Etude et recherche

Les premiers résultats de l'opération "codage"

Depuis plusieurs mois nous vous parlons de codage et de mise au point d'un fichier informatique. Grâce à l'efficacité de l'équipe de codeurs mise sur pied par Luc Van Cangh, des dizaines de revues et de livres ont été littéralement disséqués pour que les cas qu'ils renfermaient puissent faire l'objet d'une fiche dont les éléments furent ensuite transcrits en langage ordinateur.

Aujourd'hui, nous disposons ainsi d'environ 5.200 références. Nous insistons bien sur le fait qu'il s'agit de 5.200 références différentes et non de 5.200 cas d'observation différents. Dans ces références, il y a un certain pourcentage de cas qui figurent deux, voire trois fois. Sur un examen de 4.000 références, l'ordinateur a sélecté un peu moins de 300 doubles et triples (exactement 7,7 % des références).

Ci-dessous vous trouverez une liste des caractéristiques que nous avons décidé de coder, avec le nombre de références actuellement disponibles pour chacune d'elles. Cette liste se lit comme suit, de gauche à droite : en gras, le nombre de références pour la caractéristique citée; ensuite, en maigre, l'indice du code; puis, l'intitulé de la caractéristique. Ainsi, il y a 640 références où il est question d'un OVNI ayant la forme d'un disque, d'une soucoupe ou d'un bouclier, cette caractéristique portant l'indice 1.1 dans notre système de codification.

A. - Formes de l'objet et assimilés

	1.	**Détails sur la forme et/ou les dimensions générales.**	*symbole*
640	1.1	Disque, soucoupe, bouclier	
526	1.2	Sphère, ballon de football	
292	1.3	Cigare, demi-cigare, cylindre, oblong	
94	1.4	Triangle	
36	1.5	Masse gazeuse/nuageuse	
207	1.6	Ovoïde, ellipse, ballon de rugby	
1069	1.8	Autres.	
939	—.—	Non précisé, mais ce détail existe dans le texte original.	
3803			
	2.	**Détails de structure.**	
	2.1	Pieds, tripode.	
	2.8	Cas très particulier.	
	2.9	Hublots, dôme, coupole, antennes.	
978			
50	3.	**Contact de l'observateur** avec l'objet (comprendre, toucher ou y avoir accès).	
	4.	**Formes et/ou dimensions d'objet(s) largué(s)** = engin-fille (EF), d'un engin-mère (EM). (Voir aussi 5.7.)	*symbole*
	4.1	Disque, soucoupe, bouclier	
	4.2	Sphère, ballon de football	
	4.3	Cigare, demi-cigare, cylindre, oblong	
	4.4	Triangle	

(suite de la page 2)

Dans la recherche privée — et l'ufologie en est bien une — seul le mécénat, sous une forme ou une autre, apportera le financement nécessaire à certaines recherches nécessitant un matériel parfois coûteux.

Encore une fois, s'il est vrai que la revue a pris quelque retard en ce début d'année 1978, croyez bien que nous ferons tout notre possible pour qu'il soit résorbé rapidement. Croyez bien aussi que nous n'avons pas perdu notre temps. Diverses réunions ont été organisées et ont permis de fixer les grandes lignes de l'évolution de nos activités dans les mois à venir. Nous en reparlerons.

En attendant, bonne lecture et... n'oubliez pas que nous manquons de collaboration active pour notre secrétariat : si vos samedis sont libres, si vous savez dactylographier ou si tout simplement vous nous offrez votre bonne volonté, vous êtes les bienvenus. Ecrivez-nous ou téléphonez-nous au 02/524.28.48.

Michel Bougard,
président.

	4.5	Masse gazeuse/nuageuse .
	4.6	Ovoïde, ellipse, ballon de rugby...
	4.8	Autres.
152		
	5.	**Autres particularités.**
254	5.2	Vol en formation (voir aussi 12.2). Plusieurs OVNI.
93	5,3	Changement de forme ou de volume (voir aussi 12.8).
	5.7	Engin-mère (EM) et engin-fille (EF) (voir aussi 4).
	5.8	Cas très particulier (forme de balance, de train...).
	—.—	
588		
4107		= **Total A.**

B. - Mouvements

	7.	**Détails sur les mouvements remarquables** accomplis par l'objet (au verso distinguer EM et EF).
48	**7.1**	Virage à angle vif.
152	**7.2**	Accélération brutale.
148	**7.3**	Disparition sur place.
16	**7.4**	« Fonte », dilution.
33	**7.5**	Evolutions à proximité ou dans un engin terrestre en vol.
195	7.6	Déplacements par saccades, sauts de haie, vitesse vertigineuse, zigzag, rotation sur lui-même, vol au ras du sol, décélération brutale...
1356	**7.7**	Autre détail.
90	**7.8**	Cas très particulier, paranormal, superétrange.
	—.—	
2038		
	8.	**Descentes et montées.**
64	8.1	Chute en feuille morte.
8	8.2	Montée en feuille morte.
1	8.8	Cas particulier.
73		
573	**9.**	**Vitesse ou accélération précisée** (en référence avec quelque chose de connu).
77	10.	**Entre ou sort de l'eau.**
326	11.	**Mouvements d'un objet** (EF) largué d'un engin-mère (EM), absorbé par un EM, rejoignant un EM.
	12.	**Autres évolutions.**
109	12.1	Poursuite de véhicule.
161	12.2	Vol en formation (voir aussi 5.2).
108	12.3	Observation faite en avion, satellite, aéronef...
222	12.8	Cas très étrange, paranormal, changement de forme ou de volume (voir aussi 5.3).
96	12.9	Autres évolutions.
696		
2968		= **Total B.**

C. - Bruits

	14.	**Bruits.**
108	14.1	Sifflement.
100	14.2	Bourdonnement, ronflement.
11	14.3	Crépitement, grésillement.
323	14.4	Autres bruits.
770	15.	**Absence déclarée de bruit.**
3307	**16.**	Pas **d'information sur le bruit.**
(13)*	17.	**Bruit enregistré.**

D. - Phénomènes lumineux émanant de l'objet

	18.	**Effets ayant leur source sur l'objet.**
5	18.1	Phosphorescent.
36	18.2	Bleu.
5	18.3	Violet.
24	18.4	Jaune.
42	18.5	Vert.
5	18.6	Brun.
96	18.7	Orange.
161	18.8	Rouge.
945	18.9	Autres couleurs ou non précisé.
		Phares, feux de position, appendice lumineux, halo, clignotants, rayons (autres que ceux repris de 20.1 à 20.8).
1319		
	19.	**Variation de couleur et/ou d'intensité** de l'objet liée ou non à son déplacement (pulsation, flash...).
577		
	20.	**Faisceaux particuliers.**
12	20.1	Lumière apparemment cohérente **(genre Laser).**
6	20.2	Faisceau tronqué.
0	20.3	Faisceau courbé ou plié.
0	20.4	Faisceau pointillé.
4	20.8	Cas très particulier.
91	20.9	Autres ou faisceaux en général.
113		
22	**21.**	Faisceau lumineux traversant les parois, murs, écrans...
	22.	**Auto-luminescence de l'objet.**
	22.1	Phosphorescent.
	22.2	Bleu.
	22.3	Violet.
	22.4	Jaune.
	22.5	Vert.
	22.6	Brun.
	22.7	Orange.
	22.8	Rouge.
	22.9	Autres couleurs.
2586		

(*) Cette valeur est Improbable.

	23.	**Transparence des objets** (OVNI et/ou objet terrestre).
28	23.1	Objet transparent ou le devenant.

E. - Effets électromagnétiques

107	25.	**Coupures de courant** : piles, accus. réseau électrique et assimilé.
195	**26.**	**Panne de véhicule** (moteur et ou phares).
121	**27.**	**Brouillage ou perturbations** sur matériel électronique, TV, radio (émetteur, récepteur), appareils de laboratoire...
9	**28.**	**Modification de la propagation ou des caractéristiques** d'un faisceau lumineux n'appartenant pas à l'objet.
46	29.	**Effets électriques sur une personne.**
78	30.	**Effets magnétiques** sur : boussole, équipement de bord, détecteur, montre, appareils de laboratoire, rémanances magnétiques.
	31.	**Echo Radar** (pour observation Radar voir 63.1).
(35)	31.1	Manque d'écho Radar (un ou des témoins ont observé des OVNI mais aucun radar, à proximité, ne **l'a** décelé).
485		= **Total E.**

F. - Effets divers

	35.	**Mécaniques.**
50	35.1	Souffle.
13	35.2	Aspiration.
9	35.3	Turbulence de l'eau sous l'objet.
4	35.8	Cas très particulier.
164		
77	**36.**	**Olfactifs** : odeurs caractéristiques.
6	**37.**	**Atmosphériques** : nuages, condensations, assombrissement du ciel...
24	38.	**Radioactivité.**
36	**39.**	**Ionisation de l'air,** rayons ionisants, effets des rayons ultra-violets.
4	40.	**Effets divers sur véhicule Diesel.**
	41.	**Effets spéciaux.**
	41.1	Redémarrage spontané du véhicule.
	41.2	Lévitation, soulèvement d'objet.
	41.3	Réduction de temps.
	41.4	Mur, parois ou écran invisible.
	41.8	Cas particuliers.
77	41.9	Autres commentaires relatifs aux effets spéciaux.
512		= **Total F.**

G. - Effets sur les hommes

	44.	**Effets sur la peau et les yeux.**
4	44.1	Froid.
22	44.2	Chaleur.
13	44.3	Brûlure.
	44.4	Marque.
11	44.5	Aveuglement.
	44.6	Blessures (y compris celles résultant d'un corps-à-corps).
232		
169	45.	**Paralysie.**
33	**46.**	**Torpeur** : envie anormale de dormir dans les heures ou les jours qui suivent l'observation.
144	**47.**	**Autres troubles de santé** : blocage de rein, maux de tête, troubles digestifs...
	48.	**Obligation d'agir.**
26	48.1	Télépathie.
18	48.2	Téléportement (transport ou transfert de personne).
168	49.	**Prélèvement, expérience, disparition.**
	50.	**Guérison, effet sur l'intellect.**
5	50.1	Accumulation de connaissances, de pouvoirs.
6	50.2	Guérison.
33	50.3	Le témoin a déjà observé des OVNI.
6	50.4	Le témoin est doué de pouvoirs paranormaux (médium...).
10	50.5	Le témoin manifeste un comportement hostile (aux OVNI, aux humanoïdes).
9	50.6	Le témoin a changé de comportement après la vision d'OVNI (changement de profession, visite chez le psychiâtre...).
	50.7	
7	50.8	Si plus de un des cas ci-dessus sont mentionnés.
99	50.9	Autres commentaires.
738		= **Total G.**

H. - Effets sur les animaux, plantes, matériaux et objets

253	51.	**Animaux** : excitation, calme anormal, maladie, brûlure, changement de couleur, mutilation, mort...
35	52.	**Plantes** : maladie, anomalie de croissance, dépérissement...
	53.	**Disparition, apparition, prélèvement.**
54	53.1	Prélèvement, disparition d'objet, de matériaux.

La disparition de Travis Walton (3)

Travis réagit

Du jour où l'affaire fut connue de la grande presse, bon nombre de journalistes rivalisèrent d'ingéniosité pour proposer à leurs lecteurs de palpitants papiers émaillés de détails inédits plus étonnants les uns que les autres. A titre d'exemple, l'« Arizona Republic » révélait dans son édition du 12 novembre que Travis et son frère Duane avaient observé entre douze et quatorze OVNI au cours des douze dernières années. Pas moins !

Ces élucubrations journalistiques n'eurent pas l'heur de plaire à Travis qui envoya une lettre à la revue « Skylook -> dans laquelle il donna son point de vue sur le développement des événements. Tout d'abord il tint à souligner que la presse n'avait pas livré un compte rendu fidèle de son aventure et contrairement à ce qu'on avait pu dire, il ne s'était jamais intéressé au phénomène OVNI avant d'être enlevé à bord d'une soucoupe volante. Quant au déroulement de l'enquête, ou des enquêtes, il précisa qu'il n'avait jamais rencontré ni parlé à Bill Spaulding du GSW et d'après lui cet enquêteur n'aurait même pas interrogé les autres témoins. A son avis, seule l'APRO avait mené une investigation complète et sérieuse sur toute l'affaire, ce qui n'était pas pour plaire à Spaulding (1).

D'autre part, il confia encore à « Skylook » qu'il

1. Dans une autre lettre envoyée cette fois à la FSR, Travis persistait dans ces critiques pour stigmatiser la mauvaise foi de Spaulding en l'accusant de discréditer son témoignage. En voulant ainsi le déblatérer, il estimait que Spaulding ne réussissait finalement qu'à entamer sa propre crédibilité.

(suite de la page 5)

53.2
53.3
53.9 Disparition (et/ou apparition) d'animaux, prélèvement de plantes.
54. Réserve.

330 = Total H.

I. - Traces

240 55. **Photo ou film d'OVNI.**
41 56. **Photo ou film de trace.**
240 57. **Empreintes, marques mécaniques, enfoncement ou arrachement du sol.**
78 58. **Matériaux laissés sur place.**
24 59. **Cheveux d'ange,** fils de la Vierge, filaments divers.
87 60. **Brûlures en général** (pour hommes et animaux voir 51), végétation, sol, objets de toutes sortes.
72 61. **Transformations** physico-chimiques, changement de couleur d'objet, changements dans le sol tels que : composition chimique, dureté, humidité...
35 62. **Nids de soucoupe** : végétation coupée ou couchée.
63. **Observation Radar.**
63.1 L'objet a été vu au Radar (pour absence d'observation voir 31).
63.2 Observation Radar + autres commentaires.

753 = Total I.

J. - Humanoïdes

515 57. Présence d'humanoïde (même suggérée par des mouvements ou des ombres).
68. **Contact avec humanoïde** : manifestation de leur part :
82 68.1 Amicale.
19 68.2 Indifférente.
38 68.3 Agressive.
26 68.4 Agressive avec arme (voir aussi 71.).
16 68.5 Agressive avec mort d'homme
4 68.7 Relation sexuelle.
13 68.8 Echange de paroles (préciser si compréhensibles pour le témoin ou non).

767

69. **Aspect précis** permettant une classification :
166 69.1 Très petit : < 1,30 m.
59 69.2 Géant : > 2,00 m.
22 69.4 de 1,30 m. à 2 m.
3 69.5 Robot.
1 69.6 Velu, poilu.
69.7 Ailes (comme anges) ou « volant ».
69.8 Cas très particulier.
266 Précisé dans l'article original mais non sur fiches.

570

46 70. **Aspect non humain.**
71. **Utilisation d'arme** (agression armée voir aussi 68.4), **corps-à-corps.**
72. **Disparition, enlèvement, retour.**
72.1 Disparition d'humanoïde.
72.2 Soit enlèvement, soit retour d'homme.
23 72.3 Tentative d'enlèvement.
73. Réserve.

avait lui-même contacté le shérif Martin Gillespie pour passer un test de détection de mensonge en lui demandant néanmoins de ne pas en aviser les journaux. Mais le jour où le test devait avoir lieu, Travis eut la désagréable surprise de constater que Gillespie en avait décidé autrement car il était attendu par une meute de journalistes de la presse écrite et de la télévision qui déjà le pressait de questions. Furieux d'avoir été dupé, il planta là tout ce petit monde et refusa de passer l'examen dans de telles conditions.

A propos de ces tests de détection de mensonge, il semble que l'on y eut recours pour un oui ou pour un non aux Etats-Unis car d'autres acteurs mêlés peu ou prou à la disparition furent également saisis par les serres de la redoutable machine. En effet, alors que le protagoniste de toute l'affaire venait de s'« envoler », Michael Rogers et son équipe de bûcherons durent subir ce test le 10 novembre, soit la veille de la réapparition de Travis. Précisons toutefois qu'ici le but principal recherché par les autorités était de savoir si le disparu n'avait pas été tout simplement trucidé par ses compagnons. Dans la foulée, et pour n'oublier personne, la mère du rescapé ainsi que son frère Duane allaient bientôt répondre également aux questions d'examinateurs tâtillons pour qui les glandes sudoripares d'un suspect n'ont plus aucun secret.

Comme un chien dans un jeu de quilles

Le dossier Travis Walton aurait pu se refermer ici en nous laissant plus ou moins convaincus de l'authenticité du cas si un autre groupement américain, le NICAP (2), n'avait parallèlement entrepris une enquête qui allait bouleverser les données du problème.

Tout d'abord le NICAP constata que le cas a connu une publicité beaucoup trop tapageuse par le canal de la presse, ce qui, dès le début, devait entraver la bonne marche d'une enquête sérieusement conduite. Ensuite il récusa la valeur des tests subis par Michael Rogers et ses ouvriers forestiers et dont les résultats furent jugés satisfaisants par la police. Ce test comportait notamment trois groupes de questions subdivisés comme suit

1ère partie : celle-ci cherchait à déterminer si les compagnons de Travis éprouvaient de l'hostilité vis-à-vis du disparu.

2ème partie : la suivante tentait d'établir si Travis avait des ennemis qui cherchaient à le nuire.

3ème partie : qu'est-ce que chacun avait vu lors de la disparition de leur collègue ?

Dans l'ensemble, les bûcherons répondirent de façon satisfaisante aux deux premiers groupes de questions. Mais le NICAP fait judicieusement remarquer que celles-ci ne concernaient pas directement le déroulement de l'incident d'« Apache Sitgreaves ». Par contre, les résultats enregistrés lors du troisième groupe furent négatifs. Sur un plan purement judiciaire ceci n'avait pas une importance capitale, étant donné que les policiers cherchaient avant tout de savoir si les jeunes gens avaient occis ou non le disparu, c'est pourquoi la dernière partie du test ne présentait pour eux qu'un intérêt secondaire. Pour le groupement ufologique il en était évidemment tout autrement !

Le NICAP n'allait pas en rester là. Il s'adjoignit le concours de Philip Klass, grand pourfendeur d'OVNI devant l'Eternel, qui d'emblée abattit son jeu, certain de tenir en main les atouts qui devaient emporter la conviction. Philip Klass devait, lui aussi, s'attaquer aux tests de détection de mensonge, véritable pierre d'achoppement dans cette affaire comme on pourra en juger. Il critiqua notamment le test mené par George Pfeiffer le 8 février 1976 et l'interprétation qu'il en donna. D'après Klass, c'est Travis lui-même qui aurait suggéré les questions à lui poser en écartant celles qui lui semblaient superflues. Cette procédure douteuse est évidemment loin de garantir un examen impartial. Mais il y a plus inquiétant encore. En effet, l'astucieux chercheur put démontrer que le test passé à l'Ezell Polygraph Institute par le témoin n'était pas le premier, contrairement à ce qu'on supposait jusqu'alors. Il apprit que quatre jours à peine après son retour, soit le 15 novembre, Travis acceptait, à la demande de l'APRO, de se soumettre à un examen dirigé par John McCarthy, directeur de l'Arizona Polygraph Laboratory à Phoenix. Ce test, hélas, échoua lamentablement et l'APRO s'empressa d'en reléguer les résultats négatifs aux oubliettes de ses archives. Mais c'était

2. Ce groupement fondé en 1956 publie le bulletin « UFO Investigator ».

Travis Walton (à gauche) en conversation avec le Dr R. Leo Sprinkle qui participa à l'analyse du test de détection de mensonge réalisé à l'Ezell Polygraph Institute. (Doc. Officiai UFO).



méjuger des talents d'un Philip Klass dont le flair lui fit découvrir le pot-aux-roses.

Ce test avait bien été proposé par Jim Lorenzen, directeur de l'APRO, mais le soutien financier était, par contre, assuré par le « National Enquirer; aussi lorsque les résultats décevants furent connus, le journal préféra étouffer l'affaire et Lorenzen, embarqué dans la même galère, ne pouvait apparemment plus faire marche arrière et divulguer l'embarrassante réalité. Ces gênantes accusations étaient étayées par un dossier réunissant quelques documents révélateurs tels l'accord signé par Travis Walton pour passer le test, la confirmation du « National Enquirer » ou encore le rapport de McCarthy envoyé au journal. Mais le remuant enquêteur n'allait pas s'arrêter en si bon chemin. Il prétendit encore que Travis n'était pas insensible aux paradis artificiels et avait **déjà fait l'expérience de la drogue, qu'il avait eu maille** à **partir avec la justice en 1971** pour émission de faux chèques et autres larcins pour lesquels il fut condamné. Il soutint aussi que toute la famille s'intéressait beaucoup au phénomène OVNI et Travis souhaitait même être embarqué à bord d'une soucoupe volante. Et, enfin, il donna l'estocade en assurant que l'enlèvement du jeune homme n'était qu'une astucieuse mise en scène imaginée par Michael Rogers qui, dans le délai convenu, ne pouvait honorer le contrat pour lequel il s'était engagé. Il existe, en effet, aux Etats-Unis un bout de texte dans la législation sur les contrats d'entreprise qui stipule qu'un engagement peut être dénoncé lorsque le travail entrepris doit s'exécuter dans des conditions d'insécurité inacceptable et, a fortiori, lorsque ce danger était insoupçonné au départ. Rogers avait déjà obtenu de l'administration une prolongation assortie d'une pénalisation si l'entreprise n'était pas achevée après cet ultime délai. Comme l'échéance approchait rapidement et qu'il restait encore plusieurs hectares de forêt à éclaircir, le prétendu enlèvement lui donnait **un motif légal** pour **rompre** son **contrat,** les ouvriers refusant de retourner sur les lieux.

Klass conclu en soulignant que Travis ne reviendra jamais sur ses déclarations parce qu'une véritable épée de Damoclès est maintenant suspendue au-dessus de sa tête, car si le shérif de la région devait obtenir la preuve formelle que le cas est faux, il poursuivrait immédiatement Travis pour lui faire endosser tous les frais de **recherches qui furent engagés pour** le **retrouver.**

La controverse se prolonge

Piquée au vif, l'APRO ne pouvait rester indifférente aux assertions virulentes de Philip Klass. Une contre-attaque fut engagée mais les arguments présentés étaient bien moins percutants que ceux avancés par leur contradicteur et manifestement Jim et Coral Lorenzen n'ont pas répliqué de façon convaincante aux attaques de leur adversaire. Vaille que vaille, l'APRO tenta de sortir du guêpier en rétorquant que l'argumentation de Klass était inconsistante. Que celui-ci, ayant une position anti-OVNI déclarée de longue date, il ne pouvait que persister dans cette voie en examinant ce nouveau cas. L'APRO déplore également n'avoir jamais obtenu une copie du rapport de Klass alors que toute la presse avait reçu ce document.

Quant à l'affaire du premier test négatif passé par le témoin dès qu'il fut retrouvé, les Lorenzen **esquissèrent une parade en expliquant que trois** psychiatres qui assistaient à la séance avaient estimé que le test était sans valeur car les conditions dans lesquelles il fut réalisé et l'état d'esprit du témoin à ce moment ne pouvaient concourir à donner un résultat positif. Un des psychiatres, le Dr Jean Rosenbaum, aurait, dans un communiqué de presse, confié qu'il était convaincu de la bonne foi du témoin et qu'il n'avait fait usage d'aucune drogue. Le Dr Rosenbaum nuançait toutefois son opinion en lais-

sant entendre que, pour lui, Travis Walton n'aurait pas été enlevé, comme il le prétendait, mais qu'il aurait plutôt connu une expérience liée à un état psychotique particulier. L'APRO trouve enfin que les questions posées par McCarthy étaient ambiguës et que le témoin ne pouvait y donner une réponse directe soit affirmative ou négative. C'est pourquoi le test aurait échoué. Etant donné les mauvaises conditions dans lesquelles l'examen s'était déroulé, le « National Enquirer », qui finançait l'opération, préféra s'abstenir d'en divulguer les résultats.

Laissons là l'APRO et ses démêlés avec Klass pour retrouver Bill Spaulding qui, de son côté, dévoilait les résultats obtenus lors de l'enquête menée par son groupement. Tout d'abord ce rapport relève les quelques points suivants :

— sur les lieux de l'incident aucune trace n'a été découverte;
— le test subi par les bûcherons n'a pas fourni des informations concluantes;
— le shérif Gillespie a formulé des doutes sur le cas, car Travis Walton ne s'est pas présenté au test qu'il avait demandé (comme nous l'avons vu plus haut, le témoin s'en est expliqué dans une lettre envoyée à Skylook).

Et le GSW de conclure à la fraude pour les raisons que voici :

1° Travis Walton n'a pas été enlevé, car ses compagnons ne l'ont pas vu kidnappé par l'objet.

2° Toute la famille Walton était au courant du phénomène et a fait plusieurs observations.

3° Lors de l'interrogatoire de Duane, alors que son frère n'avait pas encore été retrouvé, il aurait déclaré que Travis reviendrait car les OVNI ne sont pas hostiles.
   — Comment savez-vous que Travis sera retrouvé ?
   — J'ai un très fort pressentiment.
   — Si les ravisseurs vont rendre votre frère, aurez-vous un appareil photographique pour prendre des clichés de la restitution ?
   — Non, si à ce moment-là je devais avoir un appareil, ils ne reviendront pas (!).

4° La mère de Travis n'a pas été bouleversée par la disparition de son fils. Pour elle, les OVNI ne lui feront aucun mal.

5° Les Walton ont décliné toute aide scientifique extérieure; Travis a notamment refusé de rencontrer Allen Hynek.

6° La presse et le GSW ont toujours été fair-play avec la famille, mais quand l'affaire a commencé à prendre une tournure plus douteuse, celle-ci ne voulut plus rencontrer que les gens favorables à leur cause.

7° Les Walton ont « monnayé » leur histoire avec le « National Enquirer » et dès le début la vérité fut contrefaite (3).

Pour donner un aperçu complet des tenants et aboutissants de toute l'affaire, on pourrait encore évoquer le rôle plus ou moins secondaire joué par d'autres personnes qui ont été mêlées au cas. Ces témoignages n'étant pas essentiels, ils ne contribueront pas à clarifier une relation des événements aux rebondissements déjà suffisamment variés et contradictoires. Seule l'intervention d'un enquêteur indépendant pourrait éventuellement retenir encore notre attention. Il s'agit de la contre-enquête réalisée par Ray Fowler qui conteste cette fois les assertions du NICAP. Ce dernier téléphona au siège de la société pour obtenir une copie de leur rapport d'enquête mais le NICAP se déroba en proposant plutôt à leur interlocuteur de prendre directement contact avec William Bickel qui avait été chargé de l'enquête. Ce dernier avoua qu'il avait été assez surpris par l'article publié dans le bulletin « UFO Investigator », car il n'avait pas réalisé une véritable enquête en se bornant d'établir un rapport basé principalement sur quelques articles glanés dans la presse. Ceci amena Fowler à conclure que le NICAP avait fondé son jugement sur le cas en se contentant de rumeurs et de coupures de presse contestables sans se donner la peine d'entreprendre une enquête sérieuse auprès des témoins.

Et voilà la boucle bouclée...

Commentaires

Comme on aura pu s'en rendre compte, l'affaire Walton a mobilisé pas mal d'énergie dans les milieux de l'ufologie américaine. Le nombre

3. Un comité de sélection parmi lequel on retrouve plusieurs collaborateurs de l'APRO et où Hynek figura également comme consultant, examine chaque année les « meilleurs cas américains pour attribuer un prix de 50 000 dollars au témoin qui fournira la preuve du phénomène OVNI. Un prix de consolation de 5 000 dollars est proposé au témoin qui en donnera une évidence suffisante. Les amateurs peuvent écrire au « National Enquirer», 600 South East Coast Avenue, Lantana, Florida, 33460 USA.

Les grands cas mondiaux

Le cas Antônio Villas Boas (1)

« **A close encounter, the closest since ever known** »
Gordon Creighton

Prologue.

Cet incident relate le contact physique d'un humain avec plusieurs êtres venus d'ailleurs. Il se déroula, aux dires du témoin, le 16 octobre 1957, dans une petite localité brésilienne appelée Sao Francisco de Sales, qui est située dans un triangle minier, près de la frontière des Etats de Minas Gerais et de São Paulo, et à environ 150 km de celles des Etats du Mato Grosso et de Goias.

Ce qui le distingue notablement d'autres cas de rencontres rapprochées allégués, c'est qu'il fut imposé au témoin, un jeune cultivateur de l'endroit nommé Antônio Villas Boas (1) par plusieurs créatures d'origine extraterrestre présumée, qui l'obligèrent par la violence à monter dans leur engin volant, dont la forme est par ailleurs dissemblable de celle des disques volants habituellement décrits.

Dans un des compartiments de l'OVNI, A.V.B. (1) prétend avoir été mis en présence d'une séduisante créature du genre féminin dont les intentions à son égard étaient sans équivoque. Et bien qu'il fut passé quelques instants auparavant par des minutes d'extrême tension dramatique, il finit par céder

1. D'abord connu sous le pseudonyme d'« Adhémar », puis par ses initiales A.V.B.

(suite de la page 9)

d'interventions, d'avis, de tests, d'enquêtes, de contre-enquêtes et enfin d'articles dont a fait l'objet ce cas est réellement surprenant car, sans vouloir prétendre que le témoignage ne présentait pas au départ un intérêt certain, on demeure stupéfait en constatant que le plus clair de tous ces efforts n'a pas toujours été consacré à mieux cerner l'essentiel de l'incident lui-même. Aucune enquête n'a finalement approfondi les différents aspects des événements prétendument vécus par le témoin et bien des lacunes resteraient à combler à ce niveau. Bien sûr, on peut franchement se demander si une telle investigation s'avère encore très utile alors qu'un doute particulièrement tenace discrédite maintenant toute l'affaire. La responsabilité de Spaulding est ici évidente; sans son intervention malencontreuse, l'enquête se serait déroulée de façon toute différente et, dans un climat moins tendu, la vérité aurait pu apparaître plus clairement.

A ce point de vue, il semble que l'APRO aurait essayé au départ de mener une enquête plus sérieuse en prenant notamment l'initiative de tester le témoin, mais il est, par contre, consternant de voir qu'un vieux routier de l'ufologie comme Jim Lorenzen se soit fourvoyé dans une telle impasse alors que les résultats négatifs du premier test auraient dû l'amener à faire marche arrière au lieu de s'enferrer dans la défense d'un témoignage particulièrement fragile. C'était fournir des armes à des adversaires prompts à faire flèche de tout bois. Et on assista d'ailleurs à une joute sans merci qui prit bientôt l'allure d'un véritable règlement de compte entre groupements et cela au grand dam d'une recherche plus sereine. Disons sans détour que de ce côté de l'Atlantique nous ne sommes pas à l'abri de ces transports polémiques qui souvent sont le fait de groupements n'ayant pas un plan d'action suffisamment charpenté ou une motivation nettement définie.

Si l'on devait dresser un bilan au terme des multiples développements de l'affaire Walton, on constatera avec une légitime appréhension que ces affrontements par témoin interposé ne contribuent pas à dégager l'ufologie d'un climat passionnel qui sous-tend trop souvent les relations entre chercheurs. Mais ce n'est bien évidemment pas l'exclusif apanage de ces derniers et des tensions semblables doivent très certainement se retrouver dans des domaines totalement étrangers au phénomène OVNI.

Alice Ashton et
Jean-Luc Vertongen.

Références :

The APRO Bulletin :
Vol. 24, No. 5 (November 1975)
Vol. 24, No. 6 (December 1975)
Vol. 24, No. 8 (February 1976)
Vol. 24, No. 9 (March 1976)
Vol. 25, No. 1 (July 1976)
Vol. 25, No. 2 (August 1976)

UFO Investigator :
January 1976
June 1976

Skylook :
No. 97 (December 1975)
No. 99 (February 1976)
No. 100 (March 1976)
No. 101 (April 1976)

The Mufon UFO journal :
No. 104 (July 1976)
No. 105 (August 1976)

FSR "
Vol' 21, No. 5 (1975)
Vol. 22, No. 2 (1976)

Officiai UFO :
Vol. 1, No. 9 (July 1976)
Vol. 2, No. 1 (February 1977)
Vol. 2, No. 2 (March 1977)

Stendek N» 25 (Septembre 1976)

The Crime Busters, Verdict Press 1976 USA

à l'attirance sexuelle que cette créature exerçait sur lui.

A l'époque l'étude objective des diverses manifestations du phénomène OVNI était recouverte d'un voile de ridicule que les efforts persévérants de chercheurs qualifiés du monde entier commencent seulement à lever, tandis que les récits lénifiants de « contactés » étaient facilement acceptés dans certains cercles avides de merveilleux et d'une orientation philosophique violemment opposée aux progrès de la recherche scientifique qui menait, selon eux, « le monde à sa perte ».

Un incident du genre de celui que nous allons rapporter ici avait par conséquent toutes les chances d'être rejeté sans examen, et par les « organismes officiels » qui ne manqueraient pas d'accueillir ce récit digne des kiosques de gares avec un haussement d'épaule agacé, et par les milieux qu'inspiraient l'extrême bienveillance, le caractère très pacifique d'« extraterrestres vénusiens » qui ne s'immiscent pas dans le libre arbitre de l'humanité.

Comme l'ont souligné A. Michel, J. Weverbergh et d'autres chercheurs, lorsque les canaux normaux de diffusion de l'information font défaut ou se bloquent par auto-censure, apparaît un nouveau mécanisme qui est celui de la *rumeur*.

Pendant de nombreuses années, en fait, pendant dix ans, le cas d'Antônio Villas Boas ne fut rien d'autre que cela, une rumeur irritante par sa persistance dans les plages de silence des commissions d'enquêtes gouvernementales et des évanescances dorées du monde des contactés.

Les préliminaires à la publication du rapport.

Nous pouvons ainsi aujourd'hui parfaitement comprendre l'attitude de prudente réserve avec laquelle l'APRO (Tucson, Arizona, U.S.A.) accueillit la relation de ce cas.

Dès le début de l'année 1958, ce groupement avait à sa disposition un rapport complet qui lui avait été envoyé du Brésil par un de ses correspondants, le docteur en médecine Olavo Fontes, qui avait longuement interrogé et étudié le témoin.

Sous la signature de sa directrice, Mrs Coral Lorenzen, l'APRO publiait en 1963 un ouvrage intitulé « The great Flying Saucer Hoax » (2) où il était fait brièvement allusion à l'affaire Villas Boas. Cet ouvrage rapidement épuisé fut réédité avec certaines modifications en 1966 sous le titre peut-être jugé moins équivoque de « Flying Saucers : The Startling Evidence of the Invasion from Outer-Space » (Signet Book, N.Y.) où l'on trouve une relation plus détaillée du cas (pp. 64 à 71). Entretemps, dans ses numéros 26 et 27 d'avril et juillet 1962, la revue à l'époque semi-confidentielle de la S.B.E.D.V. (3) l'avait également évoqué.

Ce n'est finalement qu'en 1967, dix ans après l'incident, que l'APRO retransmit dans son intégralité le rapport du Dr Fontes dans un ouvrage intitulé « Flying Saucers Occupants » (Signet Book, N.Y.), avec la collaboration de l'ufologue Joao Martin, la traduction étant assurée par Mme Irène Granchi.

De son côté, la S.B.E.D.V. avait suivi une voie quelque peu différente : cet organisme considérait que la vérité, quelle qu'elle soit, et aussi choquante qu'elle puisse être, devait être diffusée dans le public. Elle eut connaissance des rumeurs relatives au cas A.V.B. et tenta de prendre contact avec lui. Elle rencontra de nombreuses difficultés, par exemple, elle ignorait l'identité du témoin, seulement connu sous le pseudonyme d'« Adhémar », ainsi que le nom de la localité où il demeurait.

D'autres organismes brésiliens avec lesquels la S.B.E.D.V. correspondait étaient liés à des groupements internationaux et menaient sur instruction leurs enquêtes de façon discrète et confidentielle. C'était par exemple le cas du C.B.P.C. OANI de Sao Paulo (4). En 1959, l'UFO Critical Bulletin (numéro de janvier/février, p. 2), édité à l'époque par un avocat de Sao Paulo, le Dr Escobar Faria, révélait : « Une femme, et non un monstre, et un paysan, ont eu des rapports sexuels à l'intérieur d'une soucoupe volante ».

Finalement, la S.B.E.D.V. réussit à connaître le nom de la ville où résidait le témoin : elle n'était pas encore arrivée au bout de ses peines, car il n'existe au Brésil pas moins de quatre localités

2. « La grande tromperie des soucoupes volantes ».
3. Sociedade Brasiliera de Estudos Sobre Discos Voadores, Caixa Postale n» 16 017, Correio Largo do Machado, Rio de Janeiro, Brésil.
4. Centro Brasileiro de Pesquisa Confidencial de O.A.N.I.

portant le nom de Sao Francisco de Sales, dont l'une, en bordure du très lointain Rio Sao Francisco, était pratiquement inaccessible à cause de son éloignement.

Les enquêteurs de la S.B.E.D.V. se rendirent infructueusement à un second Sao Francisco de Sales (5) situé à l'embranchement ferroviaire qui sort de Barra Monso et se dirige vers la forêt. Quatre ans plus tard, en possession de nouvelles informations, les Drs Mario Prudente et Walter Bühler dirigèrent leurs efforts vers une troisième localité, située dans un triangle minier, dans la région du Rio Grande. Trois jours après avoir quitté Rio de Janeiro, l'équipe traversa le Rio Grande et parvint à Sao Francisco de Sales, Etat de Minas Gerais.

La petite localité n'avait rien d'exceptionnel : elle est en fait formée par un simple élargissement de la route, mesure 300 m de long sur 70 m de large, et ne compte que deux douzaines de maisonnettes, occupées pour la plupart par des ouvriers mineurs. Les deux enquêteurs s'adressèrent au personnage le plus instruit de l'endroit, en l'occurrence, le pharmacien. Malheureusement, soit par lassitude, soit par oubli, ils confondirent le nom du témoin avec celui du témoin d'une autre observation; ce n'est qu'après qu'ils eurent relaté le cas dans ses grandes lignes que tout s'éclaircit : ils étaient arrivés au bout de leurs efforts.

Le pharmacien hêla un cycliste qui fut chargé d'aller prévenir Antônio Villas Boas. Environ une heure et demie plus tard, celui-ci faisait son apparition.

La diffusion.

Comme nous l'avons signalé, ce fut la publication dans les bulletins de la S.B.E.D.V. n° 26-27 (année 1962) d'un rapport très résumé qui permit ultérieurement la diffusion de l'excellente étude effectuée par le Dr Fontes.

Dans le courant de l'année 1964, l'un des animateurs de la Flying Saucer Review de Londres (6) en prit connaissance, et décida de la publier, ce qui donna lieu à une série d'articles au cours de la période janvier-juillet 1965 sous le titre «The most amazing case of all », Gordon Creighton conservant le pseudonyme d'«Adhémar». La publication du rapport complet fut finalement décidée après un échange de correspondance intensif entre Fontes et Creighton, ce dernier requérant de nombreuses précisions supplémentaires (7).

Rapport du Dr Olavo Fontes sur le cas Antônio Villas Boas. (8)

Déposition de M. Antônio Villas Boas, prestée en mon cabinet de consultation dans l'après-midi du 22 février 1958 en présence d'un témoin, le journaliste Joao Martins :

« Mon nom est Antônio Villas Boas. J'ai 23 ans et suis cultivateur. Je vis avec ma famille dans une ferme que nous possédons près de la localité de Sao Francisco de Sales, dans le Minas Gerais, à proximité de la frontière de l'Etat de Sao Paulo. J'ai deux frères et trois sœurs, qui résident tous dans les environs. Mes parents ont eu deux autres garçons qui sont décédés. Je suis l'avant dernier fils.

Les hommes travaillent dans la ferme. Nous exploitons plusieurs champs et plantations. Nous possédons un tracteur à essence de marque International avec lequel nous labourons (9).

A l'époque des semailles, nous travaillons par pauses. De jour, le service est assuré par deux employés, la nuit, en général, je travaille seul ou parfois en compagnie d'un de mes frères.

Je suis célibataire (10) et ma santé est bonne. Je travaille beaucoup, et suis également un cours par correspondance, que j'étudie lorsque mes occupations me le permettent.

J'ai longuement hésité avant de venir vous voir à Rio, car je n'aime pas abandonner la ferme. Mais je crois qu'il était de mon devoir de venir vous raconter l'étrange aventure qui m'est arrivée. Je suis disposé à faire ce que vous me demanderez (déposition officielle, examens médicaux).

J'aimerais toutefois pouvoir retourner le plus rapidement possible à mon travail.

Tout a commencé dans la nuit du 5 octobre 1957. Il y avait une fête à la maison, et en compagnie

5. Aujourd'hui rebaptisé Sao Vincente de Minas.
6. Flying Saucer Review, West-Malling, Maidstone, Kent, England.
7. Voir la bibliographie.
8. Laconiquement libellé, dans les archives du Dr Fontes (aujourd'hui décédé), «Déposition n° 5».
9. Ces détails montrent que A.V.B. n'était pas à l'époque « un pauvre paysan brésilien presque illettré » comme on l'a quelquefois écrit.
10. A.V.B. s'est marié depuis.

de mon frère Joao, nous étions allés nous coucher plus tard que d'habitude, vers 23 h 30. A cause de la chaleur, je suis allé ouvrir la fenêtre de notre chambre, qui donne sur Tétable.

Vers le centre de cette étable, je remarquai une sorte de reflet fluorescent argenté, plus clair que celui de la lune, illuminant tout le sol.

C'était une lumière très blanche, dont je ne parvenais pas à distinguer la provenance. Elle paraissait venir du haut, mais je ne remarquais rien dans le ciel. J'ai appelé mon frère, mais il est assez couard, et il me répondit que le mieux était de dormir. J'ai refermé la fenêtre, et nous nous sommes mis au lit.

Quelques minutes plus tard, ne pouvant surmonter ma curiosité, je me suis relevé, et j'ai à nouveau ouvert la fenêtre.

La lumière était toujours là, au même endroit. Je l'ai observée quelque temps, et à un certain moment, elle s'est déplacée vers moi. Alors, j'ai aussitôt refermé la fenêtre; dans ma hâte, je heurtai les battants bruyamment, ce qui a réveillé mon frère.

Ensemble, nous avons alors vu, dans l'obscurité de la chambre, la lumière pénétrer par les petites lucarnes de la fenêtre et se diriger vers le toit, dont les tuiles furent illuminées. Là, elle s'est éteinte, et on ne la revit plus.

La seconde observation se produisit le 14 octobre 1957. Je ne puis préciser l'heure avec certitude, car je n'avais pas ma montre au poignet. Il pouvait être 21 h 30,... 22 h 00.

Avec mon autre frère, j'étais occupé à labourer un champ. Nous avons observé une forte lumière immobile dans la direction du nord, à faible distance de nous. Son intensité était telle que nous dûmes fermer les yeux. Au moment où notre attention fut attirée, elle devait déjà être là. Elle affectait une forme arrondie, et sa grandeur apparente était proche de celle d'une roue de chariot. J'estime qu'elle devait se trouver à 100 m environ d'altitude; sa couleur était rouge clair, et elle éclairait une large surface du sol. Je n'ai pu distinguer le moindre objet, car la luminosité était beaucoup trop forte, et empêchait d'apercevoir d'autres détails.

J'ai demandé à mon frère de m'accompagner pour aller voir ce que c'était. Il refusa. Je partis seul. Quand je suis arrivé au bout du champ, la lumière s'est aussitôt déplacée à grande vitesse vers le sud où elle s'arrêta. Je me suis alors dirigé de ce côté, et la manœuvre se répéta, la lumière regagnant son emplacement initial.

J'ai voulu insister, et le mouvement se répéta ainsi une vingtaine (!) de fois; alors, découragé, je suis retourné près de mon frère, tandis que la lumière restait immobile, arrêtée au loin. De temps à autre, elle paraissait émettre des rayons dans toutes les directions, comme celle d'un soleil couchant. Ensuite, elle disparut comme si on l'avait éteinte.

Je ne puis cependant être tout à fait affirmatif sur ce point, car je n'ai pas toujours regardé dans sa direction il est possible qu'alors que je regardais ailleurs, elle se soit éloignée à grande vitesse et qu'elle ait disparu avant que je ne regarde à nouveau à l'endroit où elle se trouvait.

Le lendemain, le 15 octobre, je travaillais seul avec le tracteur, au même endroit. La nuit était froide, et le firmament très clair et bien étoilé. Il faut que je précise que nous étions à une époque de l'année où les travaux de la ferme nous gardent à l'extérieur très tard.

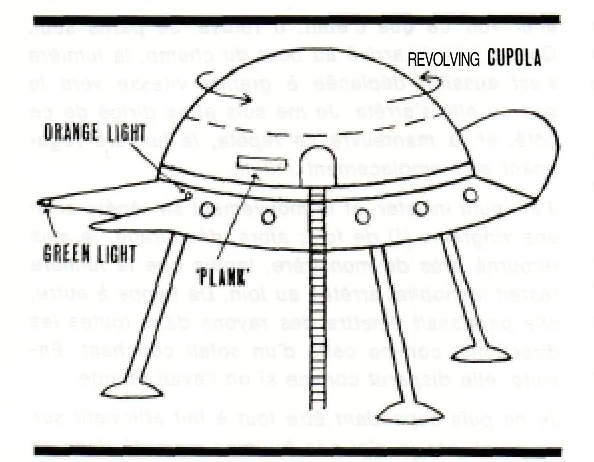
Exactement à 01 h 00 du matin, je remarquai un point rouge dans le ciel. Il ressemblait à une grosse étoile, d'une forte intensité.

Mais, comme je l'ai rapidement constaté, il ne s'agissait pas d'une étoile, car le point commença à grossir comme s'il se rapprochait de moi à une vitesse étonnante. Il allait si vite, qu'avant que je n'aie pu réagir, il se trouvait à 50 m au-dessus de ma tête, illuminant le tracteur et le sol comme en plein jour, dans un éclat rouge clair. Le faisceau des phares du tracteur était complètement estompé. J'avais peur, car je ne savais pas ce que c'était.

J'ai alors pensé à fuir avec le tracteur. Mais, étant donné sa faible vitesse, j'avais peu de chance de succès devant la vélocité de l'engin qui était au-dessus de moi.

J'ai également songé à sauter au sol et à m'enfuir en courant; mais la terre molle et fraîchement labourée aurait été un obstacle dans l'obscurité. Je suis resté sans rien faire à réfléchir à toute vitesse pendant deux minutes, réellement angoissé. L'engin lumineux s'est alors approché de l'avant

Figure 1.
Croquis de l'objet réalisé d'après les indications du témoin : coupole tournante, lumière orange, lumière verte, « planche » (Doc. FSR).



du tracteur, jusqu'à une distance de 10 ou 15 m. il commença alors à descendre lentement vers le sol, et pour la première fois, je pus l'observer distinctement.

C'était un appareil étrange, de forme mi-arrondie, tout entouré de petites lumières rosâtres avec un grand phare rouge installé sur l'avant (11); c'est de ce phare que venait toute la luminosité lorsque l'engin se trouvait plus haut.

La forme générale de l'appareil était celle d'un œuf allongé, et il y avait aussi trois éperons métalliques à l'avant (un au centre, deux sur les côtés); je ne puis préciser quelle couleur ils avaient, car ils baignaient dans une luminescence rougeâtre, pareille à celle des enseignes lumineuses, de même teinte que le grand phare. Au sommet de l'appareil, quelque chose tournoyait très rapidement, et rayonnait la même luminosité.

Peu avant que l'OVNI ne se pose au sol, sa vitesse diminua, et la lumière prit une teinte verdâtre; j'eus l'impression que cette modification corresoondait à un ralentissement de la vitesse de rotation de cette pièce tournoyante qui avait la forme d'un plat rond renversé; je n'avais pu distinguer sa forme exacte précédemment parce que j'étais ébloui.

Il m'est impossible d'affirmer que cette structure était la forme réelle de cette pièce tournante, ou simplement une impression visuelle entraînée par son mouvement, car à aucun moment, même alors que l'objet était posé, cette partie n'a cessé de tourner.

Bien entendu, la plus grande partie de ces détails, je ne pus les observer que plus tard, car à ce moment j'étais bien trop angoissé et énervé pour regarder méthodiquement.

En fait, lorsque j'ai vu surgir du bas de l'appareil trois supports formant trépied, je perdis complètement le peu de contrôle de moi-même qui me restait.

Ces jambes d'aspect métallique étaient visiblement conçues pour supporter le poids de l'appareil lorsqu'il était posé. (Voir figure 1).

Je n'ai pas vu l'atterrissage car, profitant de ce que le moteur du tracteur fonctionnait, je le fis pivoter sur un côté et tentai de fuir. Mais après quelques mètres, le moteur s'arrêta et les phares s'éteignirent. Je ne comprends pas comment cela se produisit car le contact était enclenché et le commutateur des phares correctement mis. J'ai essayé de relancer la mécanique, mais sans succès. Aussitôt j'ouvris la portière de la cabine, du côté opposé à l'engin, et après avoir sauté au sol, je m'encourus. J'avais perdu un temps précieux à essayer de remettre le moteur en marche. Ayant fait quelque pas, j'ai été saisi par le bras. »

REMARQUE : Cette description des premiers moments de l'observation n'est pas celle que fit le témoin précédemment à Joao Martins. Dans cette version, A.V.B. déclare avoir vu l'appareil atterrir, se poser sur le trépied de métal un peu en avant du tracteur. Une porte s'est ouverte et une échelle se déroula. Deux hommes étrangement accoutrés apparurent. L'un d'eux descendit l'échelle tandis que l'autre l'invitait, par signe, à se rendre dans l'OVNI. C'est alors qu'A.V.B. « paniqua » et voulut en vain mettre le moteur en marche.

Le témoin vit alors un humanoïde au sol et l'autre arrivé à la moitié de l'échelle. Il abandonna son tracteur par la porte opposée à l'engin et s'enfuit. Il fut vite rejoint quelques pas plus loin par son poursuivant.

Ce fut l'unique contradiction relevée dans ses déclarations dont voici la suite :

« Mon poursuivant était un petit homme vêtu d'un étrange habit. Dans mon désarroi, je lui donnai une forte bousculade qui le déséquilibra. Il fut

11. Comparer avec certains rapports d'observation belges, et notamment dans Inforespace n° 20, p. 26, « L'OVNI qui vint à Pâques », cas n° 6 et 12.

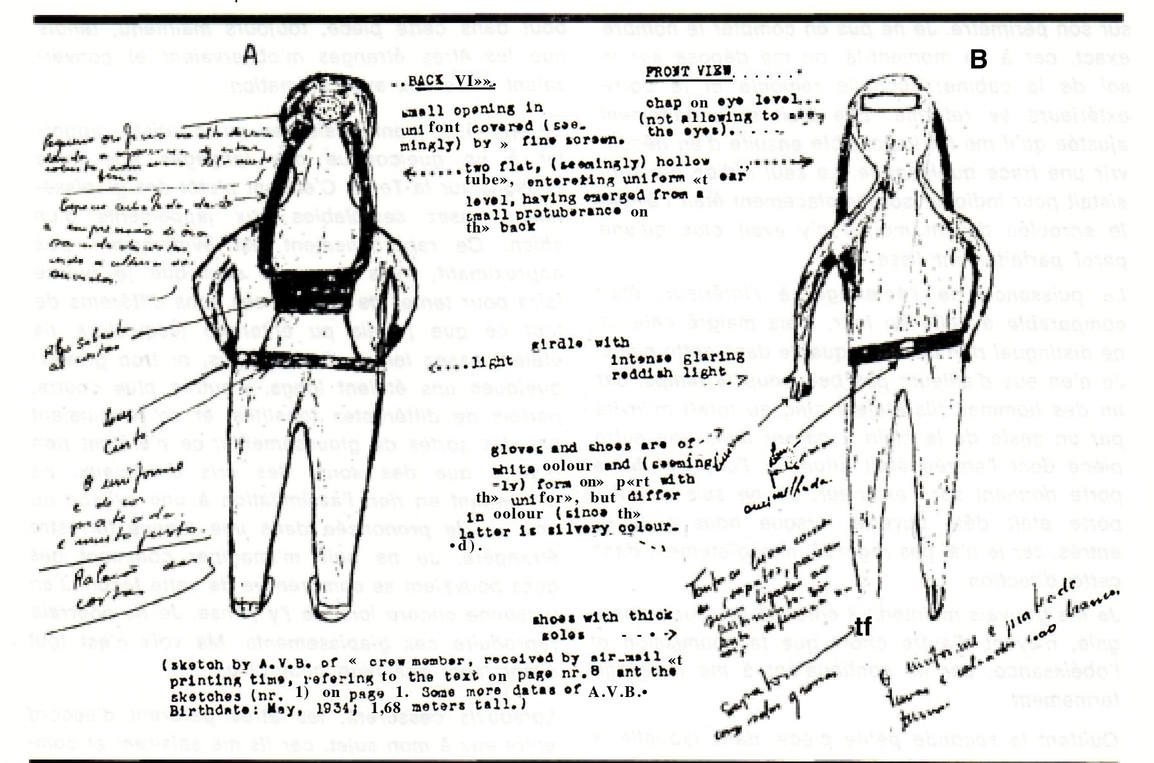


Figure 2. Croquis réalisé par A.V.B.
A. vue de dos.
— petite ouverture recouverte (apparemment) par un léger écran.
— 2 tubes plats (apparemment) creux qui se raccordent à la combinaison à hauteur des oreilles. Ils sortent d'une petite protubérance située au milieu du dos.
— ceinture avec des petites lumières.

B. vue de face.
— ouverture à hauteur des yeux (les yeux restaient néanmoins invisibles).
— ceinture avec une vive lumière rouge. Les gants et les souliers étaient de couleur blanche et ne formaient apparemment qu'une seule pièce avec le reste de la combinaison qui était de couleur argentée.
— souliers avec d'épaisses semelles (Doc. S.B.E.D.V.).

contraint de me lâcher et tomba à 2 m de moi. Profitant de mon avantage, je tentai désespérément de fuir, mais je fus assailli de tous côtés par trois autres individus.

Ils me prirent par les bras et les jambes et me soulevèrent du sol, ce qui m'ôta toute possibilité de défense. Je pouvais à peine me débattre et tourner mon corps, tellement leur poigne était ferme et ils ne me lâchèrent point.

J'ai crié, demandé de l'aide, je les ai injuriés, exigeant qu'ils me libèrent. Lorsqu'ils me portèrent vers l'appareil, j'ai remarqué la surprise manifestée lorsque je criais, car ils s'arrêtèrent et regardèrent avec attention mon visage, chaque fois que je parlais. Ceci me calma un peu au sujet de leurs intentions, mais cependant je n'ai pas cessé de me débattre et de lutter car à aucun moment, ils ne relâchèrent leur étreinte. De cette manière, ils me transportèrent jusqu'à l'engin reposant à environ 2 m du sol sur les 3 béquilles dont j'ai déjà parlé.

Une porte était ouverte dans la coupole. Cette porte s'ouvrait du haut vers le bas jusqu'à l'horizontale et formait un pont au bout duquel était déroulée jusqu'au sol une échelle métallique faite dans un métal argenté pareil à celui du reste de la machine. L'échelle était étroite, malaisément accessible à deux personnes de front. Malgré cette difficulté, c'est par là que je fus hissé. En outre, elle était flexible, et oscillait d'un côté à l'autre à cause des efforts que je faisais pour me dégager; de chaque côté, une main courante de la grosseur d'un câble, facilitait l'ascension. Je m'y suis agrippé plusieurs fois, obligeant ainsi mes ravisseurs à s'arrêter pour me détacher.

Bien plus tard, lorsque je quittai l'appareil, j'eus l'impression que les rampes n'étaient pas faites d'un seul tenant, mais formées par l'imbrication de petits maillons les uns dans les autres, ce qui leur donnait une souplesse très grande.

A l'intérieur de l'appareil, il y avait d'abord une petite pièce carrée dont les murs d'aspect métallique reflétaient une lumière fluorescente qui provenait de nombreuses petites lampes carrées également. encastrées dans le plafond et situées

sur son périmètre. Je ne pus en compter le nombre exact, car à ce moment-là, on me déposa sur le sol de la cabine; l'échelle remonta et la porte extérieure se referma. Elle était si parfaitement ajustée qu'il me fut impossible ensuite d'en découvrir une trace quelconque. Le seul indice qui subsistait pour indiquer son emplacement était l'échelle enroulée devant moi, il n'y avait plus qu'une paroi parfaitement lisse.

La puissance de l'éclairage, à l'intérieur, était comparable à celle du jour, mais malgré cela, je ne distinguai rien de remarquable dans cette pièce. Je n'en eus d'ailleurs pas beaucoup le temps, car un des hommes (ils étaient cinq au total) m'invita par un geste de la main à passer dans une autre pièce dont l'entrée était située à l'opposé de la porte donnant sur l'extérieur. Je ne sais si cette porte était déjà ouverte lorsque nous sommes entrés, car je n'ai pas regardé immédiatement dans cette direction.

Je me trouvais maintenant enfermé en leur compagnie, n'ayant d'autre choix que la soumission et l'obéissance, car ils continuaient à me maintenir fermement.

Quittant la seconde petite pièce, dans laquelle je ne vis aucun meuble ou appareil, nous passâmes dans une grande salle, bien plus spacieuse. De forme mi-ovale, elle était éclairée de la même manière que la précédente. Les parois étaient toujours constituées de la même matière argentée et polie et reflétaient doucement la luminosité intérieure. Je crois que nous occupions la partie centrale de l'appareil, car une colonne partait du plafond et rejoignait le sol. Elle était assez large à la base et au sommet et s'amincissait vers le centre (12). Je crois que son rôle n'était pas d'être esthétique, mais de servir de support au toit.
Le mobilier que je pouvais voir était composé d'une table de forme singulière entourée de plusieurs chaises tournantes qui ressemblaient à des tabourets comme on en voit dans un bar. L'ensemble était manufacturé dans la même substance d'aspect métallique et de couleur blanche. La table reposait sur un pied unique pris dans le sol.

Les sièges étaient articulés par un anneau mobile serti par trois supports; ils étaient scellés au sol et pivotaient sur leur piètement.

Pendant d'interminables minutes, je suis resté debout dans cette pièce, toujours maintenu, tandis que les êtres étranges m'observaient et conversaient entre eux avec animation.

En réalité, je n'entendais rien qu'on puisse rapporter à un quelconque des langages que nous utilisons sur la Terre. C'étaient plutôt des glapissements assez semblables aux jappements d'un chien. Ce rapprochement est évidemment très approximatif, mais il est le seul que je puisse faire pour tenter de décrire ces sons différents de tout ce que j'avais pu entendre jusqu'alors. Ils étaient assez lents, ni trop aigus, ni trop graves; quelques uns étaient longs, d'autres plus courts, parfois de différentes tonalités, et se terminaient par des sortes de gloussements; ce n'étaient rien d'autre que des sons, des cris d'animaux, ne permettant en rien l'assimilation à une syllabe ou une parole prononcée dans une langue terrestre étrangère. Je ne puis m'imaginer comment ces gens pouvaient se comprendre de cette façon. J'en frissonne encore lorsque j'y pense. Je ne pourrais reproduire ces glapissements. Ma voix n'est tout simplement pas faite pour cela.

Lorsqu'ils cessèrent, les êtres parurent d'accord entre eux à mon sujet, car ils me saisirent et commencèrent à enlever mes vêtements.

De nouveau, ce fut la lutte, j'ai résisté pour empêcher ce qu'ils étaient en train de faire. J'ai protesté et je les ai injuriés. Eux ne me comprenaient pas; de temps à autre, il s'arrêtaient et me regardaient. Bien qu'ils durent faire usage de la force, ils ne m'ont pas brutalisé réellement, et ils ne déchirèrent pas mes habits, si ce n'est peut-être ma chemise. Mais je n'en suis pas certain, car elle me servait pour travailler, et il est possible qu'elle se soit déchirée précédemment.

Finalement, ils me laissèrent nu et angoissé, car je ne savais pas ce qui allait m'arriver.

Un des hommes s'approcha alors de moi. Il tenait en main une chose semblable à une éponge mouillée dont il se servit pour me passer un liquide sur la peau. C'était une substance claire comme l'eau, mais assez grasse et sans odeur; on aurait dit une huile quelconque, mais ma peau ne resta ni engraissée, ni huileuse. Ils m'oignirent de ce liquide sur tout le corps.

J'avais froid, car la température à l'intérieur de l'engin était plus basse que celle du dehors, et

12. Comparer avec Inforespace n° 10, p. 18.

depuis qu'ils m'avaient enduit de ce liquide, c'était encore pis. Heureusement, il a séché tout aussitôt et je me suis senti un peu mieux.

Je fus ensuite conduit par trois de ces hommes vers une porte fermée qui se trouvait à l'opposé. Par gestes, ils me firent signe de les suivre, et à nouveau, ils m'encadrèrent en conversant entre eux. L'un d'eux me précédait; arrivé à la porte, il poussa quelque chose situé en son milieu; je ne sais quoi ,peut-être un anneau ou un bouton.

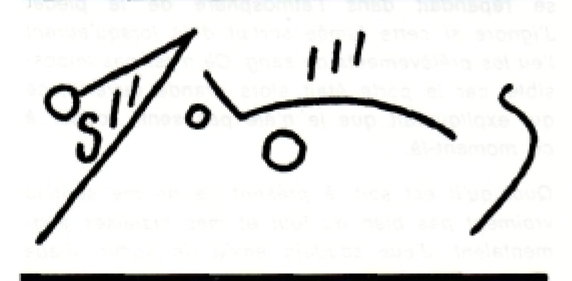
La porte s'ouvrit en deux parties, par le milieu et vers l'intérieur, comme dans un bar; l'ouverture allait depuis le plancher jusqu'au plafond. Dans le haut de cette porte, il y avait une inscription lumineuse de couleur rouge, qui faisait saillie à un ou deux doigts de la surface du mur. Voici le dessin de cette inscription (figure 3). *Ce fut l'unique chose de ce genre que j'aperçus à l'intérieur de l'engin.*

Ces signes ressemblaient plutôt à des griffonnages, et ils différaient totalement de ce que nous connaissons; je les ai bien gardés en mémoire, et ils sont tels que je les ai consignés dans ma lettre à M. Joao Martins. Actuellement, je suis incapable de m'en rappeler.

Mais revenons aux événements : la porte s'ouvrait sur une petite pièce de forme carrée et illuminée de la même façon que les précédentes. Deux des hommes sont entrés avec moi et la porte s'est refermée; comme précédemment elle se fondit complètement dans la cloison, sans laisser le moindre interstice. Cela me parut incompréhensible; peu après, cette porte s'ouvrit à nouveau dans le mur; je ne vis pas d'écran.

Deux des hommes entrèrent alors. Ils tenaient deux tubes de matière ressemblant à du caoutchouc rouge, assez gros, mesurant chacun environ un mètre de long. Je ne puis dire si ces tubes contenaient quelque chose, mais je sais qu'ils étaient creux. Un de ces tuyaux fut adapté à l'une des entrées d'un flacon de matière transparente pareille à du verre et dont la forme était celle d'un calice. L'autre extrémité du tube comportait un bec en forme de ventouse qui me fut appliqué sous le menton. Vous pouvez encore voir la tache sombre qui m'est restée à cet *endroit. Avant de m'appliquer cette ventouse, l'être qui tenait le tube l'avait comprimé, de manière à en*

Figure 3. (Doc. O Cruzeiro).



chasser l'air qu'il contenait. Sur le moment, je ne perçus aucune douleur ni picotement, à peine une légère sensation de succion. Mais par la suite, cet endroit est resté blessé et écorché.

J'ai vu mon sang couler peu à peu dans le calice jusqu'à le remplir à moitié. A ce moment, l'un des êtres détacha le premier tube; puis il plaça le second à côté de la première écorchure, à l'endroit où se trouve une seconde tache qui est plus fraîche.

Cette fois la coupe fut remplie complètement et la ventouse fut définitivement retirée. Ma peau resta également irritée et brûlante à cet endroit, comme de l'autre côté.

Ensuite, pendant plus d'une demi-heure, je fus laissé entièrement libre de mes mouvements. Hormis un large divan, la pièce était vide. Ce divan n'avait ni bras, ni dossier. Il paraissait plutôt inconfortable pour y dormir, car une grosse protubérance en occupait le milieu. Sa matière était douce, comme si elle était faite de caoutchouc spongieux, recouvert d'un tissu à grosse trame, très doux, de couleur cendre.

Je m'y suis assis, car je me sentais las après toutes ces émotions et ces luttes. C'est alors que je sentis une odeur étrange qui peu à peu se mit à m'écœurer et à m'incommoder; c'était comme si j'avais respiré une fumée épaisse qui m'étouffait et me donnait des nausées. L'odeur ressemblait à celle d'un chiffon imprégné de peinture en train de se consumer.

En examinant les murs, j'ai constaté pour la première fois la présence d'une série de petits tubes qui faisaient saillie à hauteur de ma tête. L'extrémité de ces tubes était apparemment obstruée, mais leur longueur était percée de petits trous par où sortait une légère fumée cendrée qui

se répandait dans l'atmosphère de la pièce. J'ignore si cette fumée sortait déjà lorsqu'eurent lieu les prélèvements de sang. Ce n'est pas impossible, car la porte était alors grande ouverte, ce qui expliquerait que je n'aie pas senti l'odeur à ce moment-là.

Quoi qu'il est soit, à présent, je ne me sentais vraiment pas bien du tout et mes malaises augmentaient. J'eus soudain envie de vomir. J'eus malgré tout la volonté de quitter le divan et de courir vers un coin de la pièce où je pus me soulager, Après cela, la difficulté pour respirer passa mais je continuais à être incommodé par l'odeur de la fumée. Je suis resté ainsi, très abattu, attendant que quelque chose se passe. »

(à suivre) Michel **Abrassart et Claude Bourtembourg**

Bibliographie :

Flying Saucer Review, les numéros de janvier/février/mars/avril/juillet/août 1965, ainsi que : Vol. 12, n° 4, juillet/août 1966, pp. 23-27; Vol. 12, n° 5, septembre/octobre 1966, pp. 22-25; Vol. 12, n» 6, novembre/décembre 1966, pp. 14-16; Vol. 13, n° 1, janvier/février 1967, pp. 25-27; et Vol. 13, n° 3, mai/juin 1967, pp. 22-25.

Phénomènes Spatiaux (GEPA), n° 4, mai 1965.

Revues de la **SBEDV** : n° 90/93 (janvier à août 1973), et n° 26 et 27 (avril et juillet 1962).

Flying Saucer Occupants, par Coral et Jim Lorenzen, Signet Book, New York, 1967, pp. 43-72.

The startling evidence of the invasion from outer space, par Coral E. Lorenzen, Signet Book, New York, 1966, pp. 64-71 (titre original : The great flying saucer hoax).

El gran enigma de los platillos volantes, par Antonio Ribera, Editorial Pomaire, Barcelona, 1966, pp. 188-197.

Scientific study of unidentified flying objects (rapport Condon), Vision, London, pp. 526-529.

Ceux venus d'ailleurs, par Jacques Lob et Robert Gigi, éd. Dargaud, 1973, pp. 30-35.

Le journal **Dominguo Ilustrado** (10 octobre 1971, pp. 26-27): article du Dr Joao Martins.

Les revues du groupement « **Lumières Dans La Nuit** ».

En quête des humanoïdes, Charles Bowen, éd. J'ai Lu, 1974.

Cette bibliographie non exhaustive contient également de nombreux documents extraits des archives de Mme Irène Granchi, des Drs Olavo T. Fontes, Walter K. Bühler et Mario P. Aquino, ainsi que du journaliste scientifique Joao Martins.

1. Voir Inforespace n° 34, pp. 18-20. Rappelons également que deux photographies furent prises la même année le 3 juillet à Calgary au Canada (Inforespace n° 25, pp. 20-23).
2. Cette assertion est quelque peu hâtive, en effet avec un peu de chance il n'est pas impossible d'apercevoir plusieurs satellites en même temps. Quiconque a notamment observé « Skylab » aura pu s'en rendre compte en voyant passer dans le ciel la station orbitale, sa fusée porteuse et les débris accompagnant le satellite. Signalons ici que le 23 novembre 67 l'URSS lançait «Cosmos 192» tandis que le même jour retombait «Cosmos 137» (Cf. Aeronomica Acta - F, n° 26, 1977, I.A.S.B. Bruxelles).

Le dossier photo d'inforespace

Zagreb, Yougoslavie, 23 novembre 1967

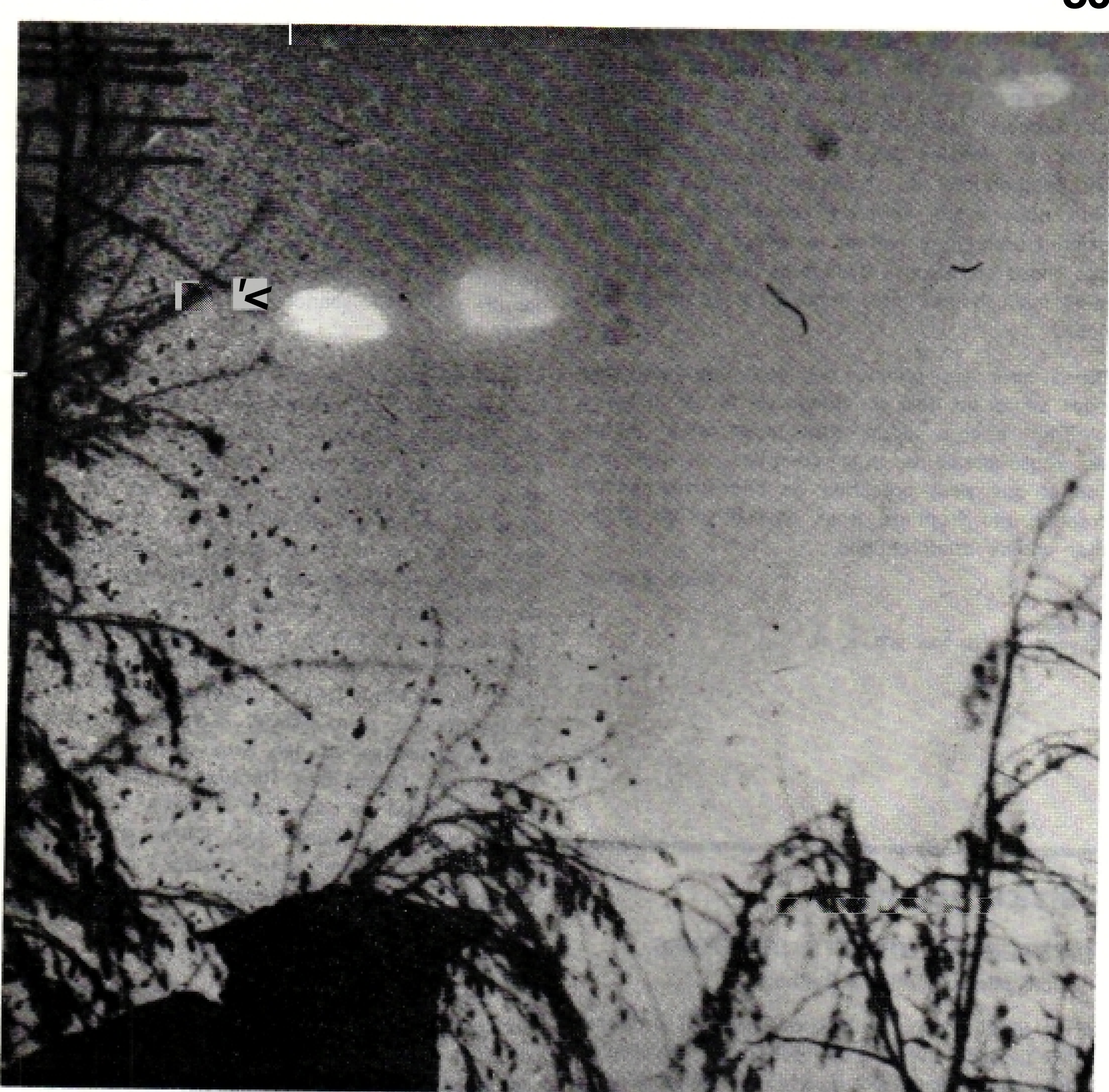
Les dernières photographies que nous vous avions présentées dans ce dossier étaient celles prises le 5 mars 1967 à Hallam en Australie (1). La même année, des témoins yougoslaves, cette fois, observaient le jeudi 23 novembre trois objets lumineux dans le ciel de Zagreb, tandis que des membres de la section astronomique de la Société Croate des Sciences Naturelles purent fixer le phénomène sur une pellicule photographique à l'observatoire de la « Tour Popov ».

Vers 20 h. 45, Zoran Farcich, étudiant à l'Ecole Supérieure de Tresnjevka, se trouvait devant une fenêtre, lorsqu'en direction du sud-est, il remarqua trois points brillants qui diffusaient une lueur bleutée. Apparemment deux objets étaient immobiles tandis que le troisième était en mouvement un peu plus loin. Le témoin courut immédiatement au laboratoire photographique et demanda à un condisciple de prendre quelques clichés du phénomène. Comme il y a toujours des appareils photographiques prêts à l'emploi, il ne fallut pas beaucoup de temps pour saisir un appareil monté sur pied et prendre des clichés. Le film employé était un « Agfa » de 32 DIN et le temps d'exposition fut de deux minutes.

Zoran Farcich prévint également un autre étudiant de l'Ecole Supérieure, Darko Fejzagich, pour qu'il prenne un petit télescope « Zeiss » afin d'observer les trois objets lumineux. Bien qu'ayant aperçu l'insolite phénomène, il n'eut malheureusement pas le temps de préparer le télescope pour mieux observer. Ce dernier témoin explique : « Je ne pourrais dire ce que c'était. Il ne s'agissait pas de satellites parce qu'il n'est pas possible d'apercevoir trois satellites en même temps (2), et même s'ils volaient ensemble, ils ne pouvaient pas être aussi lumineux. De toute façon, les satellites suivent une trajectoire propre et maintiennent une vitesse constante ».

Les étudiants restèrent perplexes et ne purent donner une explication satisfaisante quant à l'origine des trois objets lumineux. Un autre membre du département astronomique, Kresimir Cosich, ajouta : « Nous avons déjà reçu plusieurs informations sur les soucoupes volantes et toutes furent jusqu'ici contestées après examen approfondi; mais, selon moi, il est impossible que les prises de vues montrent des objets célestes

(Doc. Skylook)



connus. Ces trois objets avaient une intensité lumineuse telle qu'il est à peu près certain que nous avons à faire à quelque chose d'extraordinaire et d'inconnu ».

Cet événement suscita bien des réactions parmi les astronomes de la Société Croate qui, comme d'autres citoyens de Zagreb, purent non seulement observer les trois objets mais encore obtenir un document révélateur témoignant d'un phénomène extraordinaire dans le ciel de la ville Qu'en était-il de ces sources lumineuses ? La seule réponse qui fut retenue devait admettre l'évidence d'une réalité se soustrayant à toute explication conventionnelle.

Le matin du même jour, à 7 h 30, un objet non identifié était observé dans la région de Kolasin et d'autres apparitions furent encore signalées au-dessus de Niksich et du village de Slatine. Tout cela se passa durant une période où la Yougoslavie connut une recrudescence d'observations touchant l'ensemble du pays.

Commentaires

Ce sont là les seuls renseignements qui ont pu

être obtenus sur cette photographie en provenance d'un pays de l'Est européen et nous ne doutons pas que le lecteur aura relevé lui-même les données manquantes qui auraient dû compléter ce dossier pour se forger une opinion sur l'authenticité du document. Afin d'en savoir plus, nous avons écrit en Yougoslavie au groupement ufologique éditant la revue « ODISEJA » que nous recevons d'ailleurs assez régulièrement mais, hélas, notre demande est restée sans écho.

Rares sont les photos qui nous viennent des pays situés au delà du rideau de fer et celles-ci n'offrent encore qu'un attrait tout relatif. Faute de renseignements plus complets, le principal intérêt que peut présenter ce cliché est d'avoir franchi une frontière pour connaître une diffusion moins confidentielle.

Alice Ashton

Référence :
Skylook No. 78, May 1974, p. 14.

Service librairie

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,
d'Aimé Michel (éditions Seghers).

Enfin réédité, voici un livre qui pendant longtemps fut le livre de chevet d'une génération d'ufologues. Il n'est plus nécessaire de présenter Aimé Michel : chercheur de la première heure, il n'a cessé depuis plus de trente années de mener le rude combat pour une étude rationnelle et objective sur le phénomène OVNI.

Ecrit il y a plusieurs années (mais revu pour cette réédition), « Mystérieux objets célestes » reste un document de base que chacun de nous doit avoir lu. Il ne s'agit pas d'un « document historique » appartenant au passé de l'ufologie, mais bien d'un ouvrage aux accents résolument modernes et parfaitement d'actualité. A lire sans faute.
Prix de vente (frais d'expédition compris) : **420** FB.

L'ufologie n'est plus ce qu'elle était...

Prolifération et surenchère, tels sont les mots qui me viennent à l'esprit pour définir l'Ufologie que je perçois, à l'orée de 1978.

Prolifération et surenchère de livres, de revues, de congrès, de conférences, de théories new-look, ou anciennes mais rafraîchies, de groupes, etc.... Le mouvement est explosif, et fait irrésistiblement penser à la suraccélération qui caractérise la dynamique évolutive (lire « La Surchauffe de la Croissance » du Pr. Meyer, Fayard, 1974).

Il est anarchique, ce qui est inévitable : certes, les tentatives sont nombreuses, visant à regrouper, associer, fédérer... mais les échecs, jusqu'à présent, sont inéluctables pour une raison précise, toujours la même : l'union fait la force dans de nombreux domaines sauf dans l'Ufologie privée car. sous prétexte de recherches, le regroupement d'entreprises individuelles ne peut se concevoir qu'en termes de dominant ET de dominé; or, c'est bien connu, il vaut mieux rester maître chez soi que se fondre anonymement dans la multitude ! Tout au plus affecte-t-on de coordonner : cela permet d'agréables rencontres si possibles en des lieux gastronomiques... alors, les discussions fructueuses (il y en a. j'en témoigne) se déroulent le matin; lorsque les soucoupes s'empilent, les OVNI s'estompent (d'accord, j'exagère, mais c'était l'occasion ou jamais; et puis, ie n'exagère qu'un peu : l'on continue à parler d'ufologie surtout pour dire du mal, plus rarement du bien, des absents...).

Le groupement d'études de phénomènes aérospatiaux non identifiés, ou GEPAN, est à l'ordre du jour. La tentative paraît sérieuse puisqu'elle se situe sur un plan officiel, où le CNES (Toulouse), avec ses moyens informatiques, est directement impliqué, ainsi que de nombreux chercheurs, le tout chapeauté par un conseil scientifique. La situation n'est pas entièrement nouvelle (cf. le Comité Condon) si l'approche scientifique du problème semble plus ouverte. Mais un exemple fâcheux brûle encore dans nos mémoires qui nous incite à une prudente réserve Je crois qu'il ne faut pas en attendre de miracles; le GEPAN risque de buter, voir de se briser, sur deux gros écueils :

1) une faiblesse ou un manque de moyens (crédits) empêchant toute investigation efficace,

notamment au niveau de la détection automatique;

2) la difficulté de cohabiter, dans leur recherche d'un langage commun, pour des physiciens, des sociologues, des psychologues, des statisticiens, etc... Je suis délibérément pessimiste, ce qui me permettra d'accueillir les bonnes nouvelles, s'il y en a, comme autant d'agréables surprises.

A l'ordre du jour, également, Jean-Claude Bourret. Le journaliste de la TV française s'est multiplié, portant la bonne et fructueuse parole ufologique aux quatre coins de l'Hexagone, alignant conférence sur conférence, parsemant sa route de quelques dons peut-être annonciateurs d'une «fondation Bourret»...

On peut noter, à son débit, une prétention exorbitante (parce que non fondée), celle d'avoir financé les recherches de scientifiques-ufologues. Bavure regrettable, extrapolation abusive du fait suivant dont on le créditera, bien entendu : J.-C. Bourret a favorablement répondu aux nombreuses sollicitations de groupes OVNI et, tout gain partagé, leur a permis en maintes occasions de rétablir une trésorerie déficiente... donc, un ballon d'oxygène bien mérité ! Mais il y a loin de la coupe aux lèvres : prétendre, de ce fait, financer la recherche scientifique sur les OVNI est une outrance qui laisse perplexe.

L'Hypothèse Extra-Terrestre (ou HET) fait couler des seaux d'encre, tant elle suscite des tonnes de commentaires, réfutations, etc... C'est pourtant une hypothèse purement scientifique, **compte non tenu des OVNI,** puisque compatible avec des acquis récents de l'Astrophysique, de l'Exobiologie, etc... J'irais plus loin : l'HET s'avère **inévitable,** comme en témoignent des articles de plus en plus nombreux qui trouvent normalement place dans les revues ultra-sérieuses et spécialisées, telle Icarus (cf. The absence of Extraterrestrials on Earth and the prospects for CETI, Icarus n° 32, par D.W. Schwartzman, qu'il ne faut surtout pas confondre avec l'astrophysicien Schatzmann, président de l'Union Rationaliste : les initiés auront rectifiés d'eux-mêmes). Curieusement, les plus virulentes réfutations de l'HET viennent des milieux ufologiques où il apparaît que les implications découlant naturellement du Principe de Banalité (Aimé Michel, MSV) continuent de passer totalement inaperçues, par une curieuse attitude de rejet inconscient... comme la mode actuelle d'« explications » par la psychologie des profondeurs où la parapsychologie le prouve (cf. les livres de Viéroudy : « Ces OVNI qui annoncent le Surhomme » et de Monnerie : « Et si les OVNI n'existaient pas ? ». Ceux qui examinent de près l'HET comme explication **possible** du phénomène OVNI se font traiter d'adorateurs, sinon de doux rêveurs, par leurs détracteurs, mais ces derniers se trompent d'adversaires car l'HET se passe très bien des OVNI, et nos réfutateurs-réductionnistes ne s'en rendent pas compte, se donnent beaucoup de mal pour pas grand-chose et s'embourbent dans la confusion de belles théories sans lendemain.

Je leur reconnais malgré tout une excuse : leur réaction négative, très anthropocentrique ou simplement épidermique, a symbole du rejet do la vague de cultisme qui nous envahit ; le cultisme est un besoin de croire en n'importe quoi, à n'importe quel prix. C'est la gangrène des esprits maléables, qu'alimente la mauvaise littérature du **paranormal,** désespérante de médiocrité... Le cultisme laisse au vestiaire l'esprit critique et s'abandonne aux mages, aux gourous, aux maîtres à penser qui bâtissent sur du vent. L'enthousiasme conduit droit au cultisme et n'épargne pas de prétendus ufologues qui soutiennent envers et contre tout quelques aventuriers de la théorie fumeuse, dont la constante est de crier d'autant plus fort que leur théorie ne vaut rien; le soutien de leurs inconditionnels est primordial : ils ont ainsi beau jeu de se faire passer pour des incompris, des persécutés-de-la-science-officielle, car cette position leur assure une notoriété confortable : même une revue comme LDLN s'y laisse prendre, ainsi qu'en témoigne « Une nouvelle affaire Galilée » (LDLN n° 170). La brillante « théorie synergétique » a été mise en pièces dès la première vérification scientifique (cf. La Recherche n° 69, juillet-août 1976, p. 661), l'on en continue pas moins à brocarder ceux qui, timidement, se permettent de critiquer...

Ah ! que j'aimerais être Vorilhon, avoir une cour de sectateurs, me faire construire aux frais du Grand Galactique une villa avec Ovniport et piscine chauffée, me précipiter le samedi soir

chez Bouvard raconter la dernière de **Moïse** ou de Jésus, écrire sur la **Géniocratie** pour, sans rire, exiger que les génies accèdent au Pouvoir, moi en **premier...**

Ah ! si j'étais Vorilhon, je pourrais faire de la publicité dans Science et Vie (n° 725, février 1978, p. 100) même si, quelques pages avant, cette revue fulmine dans son style habituel (c'est-à-dire approximatif, procédant par amalgames et confusions volontaires, autant de manœuvres dilatoires pour montrer que l'on se pose en parangon de vertu scientifique alors qu'on étale ingénuement ses croyances négatives à base de dogmes réductionnistes) sur les « maisons d'éditions entières » qui vivent de collections vouées au paranormal. C'est bizarre, mais outre l'inévitable Vorilhon, j'ai cru relever dans ce numéro de Science et Vie les publicités suivantes :

p. 13 - « Bibliothèque Extraordinaire »;
p. 15 - « Partez à la recherche de l'or des Incas »;
p. 150 - « Les Frontières de l'Impossible »;
p. 180 - « Consultez gratuitement chez vous les Extrasensoriels ».

J.P. Adam, Alain Ledoux, toujours aux avant-postes quand il s'agit de pourfendre les « pseudo-sciences », ont bonne mine. Un tel voisinage me gênerait aux entournures... D'accord, il faut bien que tout le monde vive, que Science et Vie boucle ses fins de mois en acceptant une publicité nauséabonde, mais penser que des collaborateurs aussi perspicaces émargent pour une part de Vorilhon et consorts constitue une couleuvre pénible à avaler ! Ne serait-ce pas l'explication de leur rejet viscéral des phénomènes paranormaux, en réalité une pure attitude de composition ? En termes psychanalytiques, il s'agirait d'un blocage rédhibitoire engendré par le refus d'assumer cette croyance, et s'extériorisant par une agressivité sur fond de polémique et sur l'air de la calomnie. Il est sans risque (mais vraiment peu glorieux, n'est-ce pas ?) de traiter l'équipe Kadath de néo-nazis, puis d'adorateurs des petits hommes verts plutôt que d'examiner attentivement les questions soulevées... Il n'y aurait donc là qu'un dispositif d'auto-punition déclenché par un conflit banal entre le conscient et le subconscient. Ledoux, Adam et Cie, réductionnistes de façade, seraient les premiers adorateurs du paranormal, et Schatzmann un lecteur passionné d'Inforespace et de LDLN. Merci, Docteur Freud, de m'avoir fourni une clé pour mieux les comprendre. Désormais, leurs dénégations fabulatoires seront, je l'espère, moins la source de sarcasmes que de commisération.

Si l'on y réfléchit bien, prouver l'inexistence des OVNI devient une tâche difficile, car le duo preuves testimoniales - études statistiques se montre rétif aux explications conventionnelles comme aux réfutations de type réductionniste, ce qui n'est pas tout à fait la même chose : réduire les OVNI à un phénomène parapsychologique relève par exemple de la deuxième catégorie. J'entends bien les réduire à un phénomène **purement** parapsychologique (thèse de Pierre Vieroudy) ou à une origine **purement** psychologique (thèse de Michel Monnerie). Ce qui est **en** contradiction formelle avec :

1) les statistiques de l'USAF (souvenez-vous i) laissant **toujours,** malgré une frénésie d'explications forcenées, un résidu de « non-identifiés » qui, si faible soit-il, n'en a pas moins existé à chaque divulgation;
2) le rapport Condon, qui enregistre 10% de cas rebelles (après lecture à la loupe);
3) les études scientifiques de savants non directement concernés (le plus souvent d'opinion négative AVANT) et que l'examen du dossier amène, pour plus de 90% d'entre eux, à conclure en faveur de la réalité des OVNI, le pourcentage restant **ne se prononçant pas.**

Je sais qu'il est très dur d'admettre qu'on ne résoud pas le problème OVNI. Après 25 ans, il serait temps, je crois, de se rendre à l'évidence. C'est pourtant l'une des inévitables implications du Principe de Banalité. Par contre, la voie royale de l'ufologie me semble être l'apport des OVNI pour la progression de notre science et de notre technologie; à cet égard, les travaux de J.-P. Petit sont les plus prometteurs, même si le spectaculaire en est (provisoirement?) absent. Dans un récent éditorial, Michel Bougard s'inquiétait à ce sujet : je vous garantis, amis lecteurs, qu'il n'y a pas de quoi, mais pour des raisons facilement compréhensibles, les travaux de J.-P. Petit nécessitent une certaine tranquillité...

Prolifération et surenchère sont les faces visibles

La science anglaise face aux OVNI,

ou de la malhonnêteté intellectuelle considérée comme un des beaux-arts

La situation économique peu brillante de l'Angleterre donne lieu à bien des interprétations, dont il ne convient pas de discuter dans une revue ufologique. Relevons toutefois que les commentaires à ce sujet mentionnent souvent un certain conformisme, une certain manque d'imagination dans les créations de l'industrie britannique. Cette absence de renouveau technologique ne serait-il pas le reflet d'un certain conservatisme au niveau de la recherche fondamentale ? Les réflexions qui précèdent paraissent bien éloignées des OVNI, et pourtant, comment ne pas faire le rapprochement avec la situation générale de l'Angleterre quand on considère l'attitude résolument hostile que garde la science anglaise vis-à-vis du phénomène OVNI ? Bien des fois, notre estimé confrère britannique la Flying Saucer Review a déploré l'extrême difficulté qu'elle éprouvait à trouver des scientifiques anglais qui acceptent de collaborer avec elle, ne serait-ce qu'anonymement. La France a Guérin, Petit, Poher. Les Etats-Unis ont Friedman, Hynek, McCampbel, Salisbury, Vallée et d'autres. Quel scientifique de ce format pourrait-on citer pour la Grande-Bretagne ?

Nous songions à tout cela en lisant une série d'articles que le « New Scientist », un très respectable hebdomadaire anglais d'informations scientifiques, consacrait récemment à la « parascience » (1). Dès la couverture, le ton est donné : devant une carte du triangle des Bermudes se détache une impressionnante tête de mort, qui laisse poétiquement entrevoir un ciel étoilé au travers de ses orbites creuse, tandis que les deux coins supérieurs de la page, de part et d'autre de la pointe du triangle, sont occupés par une soucoupe volante et par une cuiller tordue... La série de trois articles s'ouvre en effet par une étude sur le triangle des Bermudes et se termine par un texte sur la psychocinèse, l'article sur les OVNI étant pris en sandwich entre les deux, dans une évidente volonté d'amalgame.

Le premier article est de très loin le meilleur. Son attitude est, comme vis-à-vis des deux autres phénomènes, négative, mais en ce qui concerne le triangle des Bermudes, cette position est amplement justifiée. Nous ne résumerons pas ici cette excellente synthèse, car ce ne serait qu'une répétition pour les lecteurs d'Inforespace, qui ont pu apprécier l'étude très complète et très objective de Jacques Dieu sur cette question (2). Quant à l'article sur la psychocinèse et sur les émules plus ou moins doués d'Uri Geller, le scepticisme qui s'y exprime paraît dans une grande mesure justifié, mais serait beaucoup plus convaincant encore si on ne sentait hélas entre les lignes que l'auteur était persuadé à l'avance que ce genre de phénomène ne peut pas exister. Et là nous ne pouvons bien sûr pas marquer notre accord : les prouesses des OVNI nous montrent bien que l'homme ne peut avoir la prétention de tracer la limite de ce qui est possible à l'aide de ses seules connaissances actuelles.

Mais venons-en au plat de résistance en ce qui nous concerne : l'article central sur les OVNI. Pour décrire en quelques mots la « méthode » de démonstration utilisée, il nous suffira de citer Aimé Michel, qui écrivait à propos des livres de Menzel et de Klass : « leur commun principe est on ne peut plus simple : ils ignorent ou rejettent sans examen comme absurde ce qui est inexplicable et expliquent merveilleusement le reste » (3). Ce n'est pas plus difficile que cela...

1. New Scientist, vol. 75, n° 1060, 14-7-1977 : Parascience, pp. 74-82 :
— The meretricious Triangle, par Graham Massey;
— Flying Saucers thirty years on, par Ian Ridpath;
— Spoon-bending Science, par Joseph Hanlon.
2. Jacques Dieu, L'étrange triangle des Bermudes, Inforespace n° 26, 27, 28, 30 (1976) et 31 (1977).
3. Pour ou Contre les Soucoupes Volantes, éd. Berger-Levrault, 1969, partie « Pour » par Aimé Michel, p. 34.

(suite de la page 22)

de l'Ufologie. Les U.S.A. ne sont pas épargnés, au contraire : le show-OVNI bat son plein, à l'américaine. Les congrès sont décevants, la littérature pas meilleure qu'ici, ce qui n'est pas peu dire ! Bref, la face cachée de l'Ufologie vaut d'être fréquentée, mais il faut, pour y accéder, de la patience, de la sérénité, rejeter les idées toutes cuites, tenir à l'écart les malandrins de la para-science, ne pas attendre le déficelage des esprits avant une ou deux générations; la recette n'est pas simple, mais chacun d'entre nous en possède les ingrédients nécessaires : il y faut également beaucoup de volonté...

Michel Picard.

Après la théorie, voyons la pratique. L'observation de Kenneth Arnold ? Les conditions météorologiques étaient « carastéristiques d'une inversion de température », nous assure-t-on. Donc, c'est un mirage qu'a vu Arnold. Le fait que de mémoire d'homme, on n'ait jamais relevé un authentique mirage qui présentait la forme de neuf disques se déplaçant à grande vitesse en ricochant comme des pierres sur l'eau n'est bien entendu pas suffisant pour ébranler une conviction antisoucoupique...

De même, puisqu'un ballon-sonde géant et secret de l'US Navy se serait baladé au dessus de Fort Knox le 7 janvier 1948, c'est donc ce ballon qu'a vu Mantell (4). Un ballon-sonde peut certes atteindre des dimensions respectables, et sa forme peut être très allongée et non sphérique, mais l'allongement est dans le sens de la hauteur, et un ballon ne présente jamais l'apparence d'un cône très aplati, comme l'OVNI poursuivi par Mantell. Il en faut bien sûr plus pour démonter notre homme.

Bien entendu, l'article ne manque pas de faire allusion à Adamski, et constate que les allégations de celui-ci ont donné des armes aux scientifiques pour tourner les OVNI en dérision. Ce n'est hélas que trop vrai, et c'est là à peu près le seul propos sensé de l'article. Prenant ses désirs pour des réalités, l'auteur affirme ensuite que « le vent a commencé à tourner » et que beaucoup des cas favoris des ufologues « s'écrasent à présent au sol ».

Ainsi, un réexamen du cas Hill aurait « révélé la vérité », à savoir que « de nombreux détails de l'histoire n'étaient que récit imaginaire ajouté après l'observation d'OVNI initiale, laquelle, d'après la description donnée par Betty Hill, n'était rien de plus qu'une erreur d'identification de la planète Jupiter près de la lune ». Etant donné que tout le monde sait depuis longtemps que le récit complet des Hill n'est apparu que 3 ans après les faits lors du traitement sous hypnose, cette « révélation » ne revient-elle pas à enfoncer une porte largement ouverte ? Et en quoi ce délai permet-il de qualifier le récit d'imaginaire ? Le Dr Simon se déclarait au contraire convaincu de l'entière sincérité des Hill. Autre question que nous aimerions poser à l'auteur : le radar qui a repéré l'OVNI des Hill partageait-il les hallucinations de Betty et prenait-il lui aussi Jupiter pour un OVNI ? (5) Glissons...

Faut-il s'étonner que l'une des principales sources que cite l'article est l'ineffable Philip Klass, grand amateur de plasmas atmosphériques d'une stabilité et d'une taille inconnues de tout autre que lui ? L'infatigable Klass aurait, nous assure-t-on, éliminé la plupart des cas classiques de l'ufologie par ses « enquêtes laborieuses ». Ainsi, l'atterrissage de Socorro (6) ne serait qu'un coup publicitaire monté par le maire de la ville pour valoriser un terrain qui lui appartenait (sic !). Klass révèle aussi triomphalement que le cas de Pascagoula (7) n'est « pas digne de confiance », car la personne qui a soumis Charles Hickson, l'un des deux témoins, au détecteur de mensonge était « incompétente » en la matière. Mêmes si ce détail est vrai, cela ne prouve bien sûr en rien que le cas soit faux, mais qu'importe ? Paraphrasant Beaumarchais, nous pourrions dire : « Insinuez, insinuez, il en restera toujours quelque chose ».

L'auteur, l'astronome Ian Ridpath, s'empresse d'ailleurs de conclure : « Les exemples ci-dessus semblent montrer qu'à présent, grâce aux enquêtes minutieuses de chercheurs modernes, même le résidu de cas auparavant déconcertants trouve aujourd'hui une solution. Il ne faudrait pas s'en étonner, puisque l'évaluation scientifique de la vie extraterrestre implique que pas un seul des centaines de milliers de rapports d'OVNI dans les dossiers de par le monde ne représente une visites d'extraterrestres ». Et Ridpath enchaîne sur l'archi-classique objection de la fréquence : il y a trop d'OVNI pour qu'ils soient extraterrestres. Il reprend à ce sujet le raisonnement de Sagan (8), selon lequel nous devrions nous attendre au plus à une visite extraterrestre tous les 100 000 ans.

Divers ufologues ont déjà opposé des arguments variés à cette objection (9), et nous dirons simplement qu'il est présomptueux, et même totale-

---

4. Pour un récit complet et critique du cas Mantell, voir : Edward J. Ruppelt, Face aux Soucoupes Volantes, éd. France-Empire, 1958, pp. 56 et suiv.; Aimé Michel, Lueurs sur les Soucoupes Volantes, éd. Marne, 1954, pp. 45-58.
5. Le cas Hill a déjà été évoqué à plusieurs reprises dans Inforespace : voir n° 4, 1972, pp. 22-31; n° 17, 1974, pp. 37-41; no 29, sept. 1976, pp. 5-24.
6. Pour une description très précise de ce cas, voir ; Charles Bowen, En quête des humanoïdes, éd. J'ai Lu, 1974, pp. 155-171.
7. Voir Inforespace no 14, 1974, pp. 12-15.
8. Voir Inforespace n° 28, juillet 1976, pp. 8-9.

ment vain, d'avancer le moindre chiffre à propos du mode de déplacement d'une étoile à l'autre : peut-être ce mode permet-il à un engin unique d'effectuer de nombreuses visites sur un temps très court. Un des défauts les plus graves de l'objection de la fréquence est d'ailleurs qu'elle identifie nombre d'observations et nombre d'OVNI comme si un même OVNI ne pouvait pas être observé de nombreuses fois en divers endroits !

L'antisoucoupiste de service du New Scientist poursuit en nous assurant que « l'optimisme infatigable » des ufologues relève de la foi, et il ne doit pas se donner de peine pour trouver un cultiste quelconque qui a déclaré que « la religion et les phénomènes OVNI ont beaucoup en commun ». Les lecteurs du New Scientist sont bien entendu laissés dans l'ignorance que de tels personnages ne sont pas du tout représentatifs de l'ufologie sérieuse. L'auteur écrit également que « malgré 30 ans d'étude ,les ufologues n'ont pas pu présenter un seul exemple concret de visite extraterrestre ». Il faut bien reconnaître à ce propos que l'origine extraterrestre des OVNI n'est effectivement pas prouvée. Les ufologues doivent se garder d'un enthousiasme excessif et ne jamais perdre de vue que cette origine ne représente qu'une hypothèse de travail, même si elle est la plus probable et s'appuie sur des nombreux indices et présomptions. De toute manière, l'absence de certitude quant à l'origine des OVNI ne constitue en aucun cas un argument contre leur existence, comme semble l'insinuer Ridpath.

Enfin, la conclusion de l'article est qu'après une génération d'histoires de soucoupes volantes sans résultat concluant, la charge de la preuve repose sans conteste sur les ufologues ». Sans doute ce mot de la fin remplira-t-il d'aise la plupart des lecteurs du New Scientist, mais ceux qui sont réellement au courant de la question ne peuvent que s'inscrire en faux contre une telle affirmation. Sur ce problème de la preuve, nous ne pouvons mieux faire que renvoyer le lecteur à l'excellent exposé de Pierre Guérin (10) : les preuves de nature judiciaire ou historiques sont plus que suffisantes, et il ne peut y avoir de preuve scientifique en l'absence d'un modèle théorique, ce qui est le cas pour tout domaine de recherche à ses débuts, et non uniquement pour les OVNI. De plus, si le phénomène OVNI est sous contrôle intelligent, peut-être l'absence de preuve universellement convaincante résulte-t-elle d'une volonté délibérée...

Les illustrations méritent également une mention pour leur partialité : à côté de l'honnête photo de Salem (11), on trouve l'inévitable soucoupe d'Adamski et un effet manifeste de reflexion sur la lentille. Toute question de probité scientifique mise à part, il faut d'ailleurs reconnaître que l'ensemble des trois articles constitue du beau travail en son genre, qui s'apparente à l'intoxication de l'opinion. L'habile mélange de trois phénomènes mystérieux où la part de réalité est très différente (nulle pour le triangle des Bermudes, non négligeable pour les OVNI et probablement assez faible, bien que non nulle, pour la psychocinèse) ne peut que donner au lecteur peu informé l'impression que tous les phénomènes rejetés ne sont que calembredaines.

Quand le « New Scientist » aggrave son cas, avec la complicité de « Nature » : du nouveau sur le bolide de la Toungouska

Comme si l'étalage de mauvaise foi du 14 juillet n'était pas suffisant, quatre semaines plus tard, la revue récidive : cette fois, c'est la catastrophe de la Toungouska qu'il s'agit (12). La solution définitive est, nous assure-t-on, trouvée : c'était une comète. L'article, signé par le même Ian Ridpath, s'intitule d'ailleurs, toute prudence scientifique écartée : « Toungouska : la réponse finale ». Cette comète serait demeurée invisible jusqu'à quelques secondes avant l'explosion du fait de sa faible taille et de sa direction d'arrivée proche du soleil, qu'elle aurait contourné avant de heurter la Terre.

Le texte du New Scientist s'inspire en le résumant d'un article paru la même semaine dans Nature (13), la plus renommée des revues scientifiques

9. Franck Boitte, Inforespace no 28, juillet 1976, pp. 8-10; Maurice de San, Le véritable problème des voyages vers les étoiles, inforespace n" 14, pp. 31-37; Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, Chapitre Vi : Comment les OVNI se déplacent-ils ?, pp. 96-113.
10. Pierre Guérin, Le problème de la preuve en ufologie, dans: Jean-Claude Bourret, Le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976, pp. 267-315.
11. Voir Inforespace n» 2, 1972, p. 23.
12. Ian Ridpath, Tunguska : the final answer, New Scientist, vol. 75, nº 1064, 11-8-1977, pp. 346-347.
13. J.C. Brown et D.W. Hughes. Tunguska's cornet and non-thermal 14 C production in the atmosphere, Nature, vol. 268, 11-8-1977, pp. 512-514.

anglaises. Ce dernier article rappelle que, d'après des données sismiques et acoustiques, l'explosion a dû dégager une énergie de l'ordre de 5.10^{23} erg et a dû se produire vers 8,5 km d'altitude. Cette valeur de l'énergie, calculée récemment par le physicien israélien Ari Ben Menahem, rejoint celle (10^{23} erg) déterminée il y a plus de 10 ans déjà par le soviétique A.V. Zolotov (14). Ces données numériques permettent d'estimer la vitesse du bolide à 30 à 50 km/s.

Tout cela est fort bien, mais comment explique-t-on alors que plusieurs témoins aient eu le temps de voir l'objet après avoir été attirés hors de chez eux par le bruit, ce qui implique une vitesse nettement moindre, de l'ordre de 1 km/s ? Eh bien tout simplement on ne l'explique pas ... puisque ni Nature, ni le New Scientist ne citent ces témoignages ! Serait-ce parce qu'ils sont radicalement incompatibles avec la « solution finale » de la comète ?

D'autre part, l'explosion du « bolide » a pu être observée à une distance telle que l'altitude de cette explosion a dû être au moins de 30 km. Il existe donc une contradiction entre la vitesse et l'altitude réelles du bolide, telles qu'elles ressortent de nombreux témoignages, d'une part, et l'étendue des destructions, d'autre part, laquelle correspond à une altitude bien plus basse et à une vitesse bien plus élevée, si du moins on considère que toute l'énergie dégagée était d'origine cinétique. C'est cette contradiction qui a amené Zolotov (14, 15) à la conclusion que le bolide possédait en plus une énergie interne d'origine peut-être nucléaire, ce que semble confirmer la radioactivité anormale des lieux.

A ce propos, comment les récents articles de Nature et du New Scientist expliquent-ils cette radioactivité, comparable à celle due aux explosions nucléaires de 1945, constatée dans les anneaux de croissance postérieurs à 1908 des arbres de la région et peu conciliable avec l'hypothèse de la comète ? Eh bien non seulement ils ne l'expliquent pas, mais ils affirment même le contraire : on n'aurait observé qu'une radioactivité très légèrement supérieure à la normale, compatible avec l'entrée d'une comète dans l'atmosphère.

Alors là, nous nous permettons de trouver que c'est un peu fort : Ridpath, Brown et Hughes n'ont-ils jamais entendu parler de l'ouvrage de Zolotov, où figure un graphique de la radioactivité des arbres (15) ? S'ils considèrent Zolotov (qui est membre de l'Institut de recherches scientifiques sur les méthodes de prospection géologique et de l'Institut physico-technique de l'Académie des Sciences de l'URSS) comme un aimable plaisantin, qu'ils le disent franchement et exposent clairement les raisons éventuelles qu'ils y aurait de douter de ses travaux, mais faire comme si les données qui dérangent la théorie que l'on a choisie n'existaient pas constitue une démarche totalement antiscientifique. A moins que les auteurs ignorent ces données ? Mais dans ce cas, en quoi sont-ils qualifiés pour écrire un article sur la question ? Toujours est-il qu'en l'absence d'une démonstration de la fausseté des graphiques de Zolotov, l'argument fondé sur la faiblesse de la radioactivité est irrecevable.

Nature et le New Scientist citent à plusieurs reprises des travaux russes récents qui auraient définitivement ruiné la théorie du vaisseau cosmique. Malheureusement, il existe d'autres travaux russes, tout aussi récents, où l'hypothèse de l'engin spatial demeure tout à fait en honneur. Mais une fois encore, les deux revues britanniques font comme si ces travaux-là n'existaient pas. ... Afin de combler ces fâcheux « trous de mémoire », nous en donnons un aperçu ci-dessous.

Ainsi, dans un ouvrage paru en 1975, l'astronome sibérien V.S. Sobolev consacre une place importante à la discussion de la variante nucléaire de l'explosion de la Toungouska (16). D'autre part, selon des rapports récents, non seulement la croissance des plantes est accélérée dans la région, ce qui est classique après un incendie de forêt, mais le taux de mutations de la flore aurait été multiplié par 12 et l'aspect de la végétation aurait fortement changé (17). Enfin, Zolotov réaffirmait il y a peu sa conviction que l'explosion « était à caractère nucléaire ou tout au moins s'était accompagnée de réactions nucléaires », et déclarait étudier « la possibilité de l'origine artificielle du corps cosmique de la Toungouska » (18).

14. A.V. Zolotov, The possibility of « thermal » explosion and the structure of the Tungus meteorite, Soviet Physics Doklady, vol. 12, nº 2, août 1967, pp. 101-104.
15. A.V. Zolotov, Problèmes de la catastrophe de la Toungouska en 1908, éd. Nauka i Technika, Minsk, 1969 (en russe); le graphique de la radioactivité des anneaux de croissance des arbres de la région a été reproduit dans Inforespace n° 5, 1972, p. 29.
15. V.S. Sobolev, Problèmes concernant des météoristes, éd. Nauka, Novosibirsk, 1975 (en russe); cité dans : Bulletin signalétique, Section Astronomie, 1977, nº 3, p. 406.
17. Reuben Ainsztein, Mutation Mystery, Sunday Times, 4 avril 1976, p. 14; d'après un article des « Izvestiya » du 26 mars 1976.
18. Dépêche UPI de Moscou, 19 octobre 1976; reprise dans « Le Soir » (Bruxelles) du 20-10-1976.

Les articles de Nature et du New Scientist reconnaissent cependant que la composition de sphérules de silicate trouvées dans la couche de tourbe de 1908 est « très inhabituelle » pour des matériaux d'origine météoritique ou cométaire. Ces particules sont riches en terres rares et en métaux lourds, et contiennent aussi des quantités anormales de cobalt, de cuivre, de nickel et de germanium. Ces indices ne permettent évidemment pas à eux seuls de conclure que l'on a affaire aux débris d'un vaisseau cosmique, mais ce sont des pièces à verser au dossier.

Pour plus de détails sur les diverses raisons qui rendent en fait l'hypothèse de la comète absolument intenable, nous renvoyons le lecteur à l'étude très fouillée de M. Maurice de San sur ce problème, qui a paru dans cette revue (19). On y trouve le récit des principaux témoins oculaires et les calculs de la vitesse, de l'altitude, des dimensions et de l'énergie du bolide que permettent ces témoignages et les constatations sur le terrain. La faible vitesse surtout exclut toute explication naturelle, et M. de San en arrive à conclure, d'une manière qui nous paraît extrêmement convaincante, que l'hypothèse la plus vraisemblable est bien celle de l'explosion accidentelle d'un vaisseau cosmique.

A noter que parmi les arguments en faveur de cette dernière hypothèse ne figure *pas* celui d'une modification de course du bolide, qu'avancent certains ufologues. Comme le fait justement (pour une fois) remarquer Ian Ridpath en réponse à une lettre de lecteur, aucun témoin oculaire ne signale que l'objet de la Toungouska a changé de direction. Il s'agit manifestement là d'un « embellissement », dont l'authentique énigme qui demeure se passe fort bien. Ridpath ajoute que « quiconque prend la peine de vérifier les références de son livre à sensation favori sur la Toungouska trouvera des exemples édifiants de distorsion, omission et citation sélective, qui sont les signes distinctifs de la pseudo-science » (20). Il n'a certes pas tout à fait tort sur ce point, mais les mots « distorsion, omission et citation sélective » s'appliquent tout aussi exactement à ses propres écrits sur les OVNI et sur la Toungouska... Le New Scientist serait-il donc une revue de pseudo-science ?

Perseverare diabolicum

A la lecture de « Nature » du 1-12-1977, nous avons eu la désagréable surprise de constater que l'œuvre d'intoxication du public à propos de la Toungouska se poursuivait de plus belle. On y trouve en effet (pp. 379-380), sous la signature de Vera Rich, un court article intitulé « Le Toungouse était-il un astronaute ? » (sic), qui constitue une charge d'une lourdeur appuyée contre Alexei Zolotov, L'inexactitude des arguments avancés est tellement esbaudissante par son énormité que nous ne résistons pas au plaisir de vous en donner connaissance.

L'auteur commence par s'étonner qu'une hypothèse aussi « sauvage » (sic) que celle de l'explosion d'un engin spatial ait pu être publiée en URSS, « étant donné les conditions qui règnent dans la science soviétique » : « dans le cadre de la structure apparemment monolithique de l'édition scientifique soviétique, l'apparition de cette hypothèse est surprenante », écrit-elle. Quand on sait que Vera Rich est la spécialiste attitrée des problèmes des pays de l'Est dans la revue Nature, de tels propos ont déjà de quoi atterrer. Nous savons tellement bien, nous ufologues, que dans certains domaines peu orthodoxes, les savants soviétiques sont en fait plus libres dans leurs hypothèses que leurs confrères occidentaux : que l'on songe à l'hypothèse de Chklovski selon laquelle les satellites de Mars auraient été artificiels ou à celle de Kardachev selon laquelle le pulsar CTA 102 aurait émis des signaux intelligents. Les découvertes ultérieures ont certes montré que ces deux hypothèses étaient erronées, mais il est remarquable que la discussion ait pu s'établir librement à leur sujet. Que l'on songe aussi aux recherches en para-psychologie. L'étonnement de Vera Rich est donc lui-même tellement étonnant qu'on en vient à se demander si elle connaît réellement l'atmosphère de la recherche soviétique, et si elle est donc compétente pour l'emploi qu'elle occupe à Nature ?

L'hypothèse de Zolotov est de plus qualifiée de « nouvelle » : là encore, le manque d'information est confondant, puisque le livre de Zolotov est paru en 1969 ! Mais là n'est pas la plus belle perle de l'article. Vera Rich cite complaisamment un astrophysicien russe exilé, dont on peut supposer que les propos se mêlent de quelque rancoeur politique. Selon celui-ci, Zolotov ne serait pas un

19. Maurice de San, L'extraordinaire exploision de 1908 dans la taïga, Inforespace n°s 5, 6 (1972, 7, 8, 10, 11, 12 (1973), 13 et 16 (1974).
20. New Scientist, vol. 75, n" 1066, 25-8-1977, p. 494 et no 1068, 8-9-1977, p. 626.

physicien, mais un ingénieur qui participait simplement à une campagne de prospection pétrolière dans la région et qui se serait érigé lui-même, sans titre officiel, en expert sur le problème de la Toungouska. L'article de Zolotov (au singulier, comme s'il n'en avait écrit qu'un seul !) n'a pas paru dans une revue scientifique, nous assure-t-on, mais dans un mensuel... touristique, dans l'espoir peut-être, insinue-t-on, d'attirer des vacanciers dans ce coin reculé de Sibérie ! ! ! Une « perle » de cette taille, ça ne s'invente pas !

Faut-il en rire ou en pleurer ? Quoi qu'il en soit, rétablissons la vérité : outre son livre, publié aux Editions Science et Technique, à Minsk (une maison d'édition de guides touristiques, sans doute?), Zolotov, dont nous avons rappelé les titres dans l'article qui précède, a écrit divers articles sur ses hypothèses, dont plusieurs ont paru dans les Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de l'URSS (peut-être pour inciter les académiciens à prendre leurs vacances en Sibérie ?), et a collaboré à un autre livre sur le problème de la Toungouska, publié en 1967 par les Presses de l'Université de Tomsk (est-ce là le nom d'une agence de voyage ?). Est-il besoin d'insister ? Rappelons aussi que Zolotov ne fait que tirer les conséquences logiques de données qui, pour l'essentiel, ont été rassemblées par d'autres que lui, comme Koulik, qui dirigea la première expédition envoyée par l'Académie des Sciences, ou Krinov, ce spécialiste des météorites mondialement connu.

Mais voilà : Zolotov a eu le tort impardonnable de dire que le roi était tout nu, c'est-à-dire qu'aucune des hypothèses classiques ne tenait debout, et il importe donc de l'abaisser par n'importe quel moyen, même le plus stupide. L'effet sur l'homme de science peu informé de la question est garanti : il se fiera bien entendu à la réputation de sérieux de Nature. Car c'est là le plus grave : une telle partialité est d'autant plus affligeante et pernicieuse qu'elle est le fait de l'une des revues scientifiques les plus prestigieuses du monde. Il semble bien hélas que lorsqu'il est question de phénomènes « maudits », on ne puisse accorder aucune confiance à l'exactitude des informations que transmettent même les revues les plus renommées.

Cette mauvaise foi a tout de même un côté réconfortant : la puérilité des arguments invoqués par les partisans des hypothèses classiques ne témoigne-t-elle pas de leur peur devant une réalité dérangeante pour leur confort mental, et surtout n'est-elle pas révélatrice de la fragilité de leur position ?

Quelques réflexions en forme de conclusion provisoire

Les deux articles de Ridpath et celui de Brown et Hughes nous ont présenté de remarquables exemples de la méthode de dénigrement que nous appellerons « méthodologie de Menzel-Klass-Condon », d'après le nom de ses plus illustres praticants, méthodologie dont Aimé Michel a donné la définition si concise et si exacte que nous avons rapporté plus haut : tout ce qui est explicable, on l'explique, et le reste, on fait tout simplement comme s'il n'existait pas ! Est-il besoin de préciser que cette méthode de travail n'a que de très vagues rapports de parenté avec la véritable méthodologie scientifique, que ces messieurs prétendent défendre contre ces farfelus d'ufologues ? N'ayons pas peur des mots : une telle démarche s'appelle de la malhonnêteté intellectuelle...

Combien la position de nos adversaires serait plus crédible, s'ils pouvaient rendre compte de tous les faits d'observation, sans en escamoter aucun, dans le cadre des théories classiques ! S'ils sont tellement certains que les OVNI ne sont que billevesées, qu'ils nous le démontrent de manière convaincante : en ce qui nous concerne, et il en va de même de tous les ufologues sérieux, nous sommes prêts à les écouter avec attention et à battre notre couple si on nous prouve que notre position n'est pas défendable.

Mais les antisoucoupistes se retranchent toujours dans un flou artistique. Par exemple, on nous rebat les oreilles avec de vagues considérations sur la fragilité du témoignage, sur la puissance de l'imagination, sur la crédulité des gens et sur la facilité avec laquelle une rumeur sans aucun fondement se répand dans une population : le phénomène **OVNI** serait imaginaire. Etant donné que le comportement des foules et la propagation des rumeurs font aujourd'hui l'objet de savantes études, nous nous permettons dès lors de nous étonner très fort que des spécialistes de ces questions n'aient pas encore utilisé cette riche « matière première » que constituent les rapports **OVNI.**

En effet, presque toutes les universités du monde possèdent aujourd'hui leur chaire de sociologie. N'est-il pas étrange qu'il ne se soit jamais

trouvé, à notre connaissance, de jeune sociologues pour consacrer sa thèse de doctorat à l'étude de l'impact de la « rumeur OVNI » sur la société ? (et à l'étude des causes de cette rumeur, si tant est qu'elle ne repose sur aucun phénomène physique ?) N'est-il pas tout aussi bizarre qu'il n'y ait aucune thèse de psychologie ou de psychiatrie expliquant, toujours dans l'hypothèse d'un phénomène purement imaginaire qu'affectionnent ces catégories professionnelles, et d'une manière un peu plus convaincante que les symboles sexuels et les archétypes chers à Jung, pourquoi les OVNI présentent telle forme ou tel comportement, pourquoi les ufonautes présentent telle caractéristique et pourquoi les témoins « imaginent » des effets physiques variés et tant de détails absurdes et étrangers qui ne cadrent ni avec leurs habitudes de vie ni avec leurs connaissances ? Oui, qu'attend-on pour nous expliquer tout cela, si vraiment c'est explicable ?

A vrai dire, nous connaissons tout de même une thèse universitaire traitant de l'impact de la « rumeur OVNI » sur une population : elle a été défendue pour l'obtention d'un doctorat en histoire à l'Université de l'Indiana et s'intitule « La controverse OVNI en Amérique » (21). Manque de pot pour nos adversaires : son auteur David Michael Jacobs, est devenu à la suite de son étude un ufologue à part entière et a même participé au dernier congrès du Center for UFO Studies. Une fois de plus, il s'est donc confirmé qu'il est impossible d'étudier à fond le dossier des OVNI, même dans un but purement historique au départ, sans devenir convaincu de la réelle existence du phénomène...

Certains trouveront peut-être le ton de notre article excessivement dur. Mais si au début, les pitreries de Menzel et de Klass faisaient rire, il faut comprendre qu'après 30 ans de ce régime on se lasse... Car enfin, si on peut émettre bien des hypothèses sur la nature du phénomène OVNI, il est une chose au moins que l'on ne peut nier : c'est son importance. En effet, même si ces messieurs avaient raison et que tout ne soit qu'illusion, le seul fait que tant de millions de personnes s'y soient trompées depuis si longtemps constituerait déjà en soi un phénomène psychologique et sociologique d'une extrême gravité, à l'étude duquel un bataillon de spécialistes ferait bien de s'attacher au plus vite. On peut donc affirmer paradoxalement que même si le phénomène OVNI n'avait aucune réalité physique — ce qui paraît hautement improbable pour qui connaît bien la question — la position de ceux qui refusent son étude demeure d'un illogisme total...

Jacques Scornaux.

21. David Michael Jacobs, The UFO Controversy in America, éd. Indiana University Press, 1975 et Signet. 1976.

Concours d'affiche

On nous reproche souvent de ne pas faire beaucoup de publicité pour la SOBEPS. C'est sans doute vrai, et nous avons pensé qu'une affiche largement diffusée et suffisamment « accrocheuse » pourrait justement nous faire connaître à l'extérieur.

Cette affiche, nous vous demandons de la préparer vous-même, de la créer selon vos goûts ou vos désirs. Le règlement de ce concours est fort simple :

— il n'y a aucune limitation de format;
— le motif doit rappeler — sous une forme ou une autre — le phénomène OVNI;
— le nom de la SOBEPS, son adresse et son numéro de téléphone doivent figurer sur l'affiche;
— pour des raisons techniques, le projet ne pourra comporter que deux couleurs;
— les projets (autant que vous voulez) nous seront adressés **avant le 30 juin 1978,** et chacun d'eux portera clairement au verso le nom et l'adresse de son auteur.

Bonne chance à tous. Un seul point du règlement n'est pas fixé ci-dessus : ce sont les prix. Rassurez-vous, ils sont prévus. Les auteurs des trois meilleurs projets retenus recevront des livres consacrés aux OVNI qu'ils auront la possibilité de choisir au siège de la SOBEPS.

Amis lecteurs, à vos crayons !

Nouvelles internationales

OVNI en forme de flèche ou de sapin.

C'est le 28 mars 1977 que Francine Van Curen, pilote brevetée, opératrice avertie de tour de contrôle et officier (maître principal) appartenant au Corps de Marine américain soumit au N.I.C.A.P. (1) le compte rendu de ses observations.

« J'habite à Arlington (Virginie) au 9ème étage d'un building très élevé. Cette nuit là, il s'agissait du vendredi 11 mars 1977, aux alentours de 22 heures, alors que j'étais assise dans mon living-room, j'entendis un bruit inaccoutumé provenant de la rue.

Je me rendis sur le balcon (celui-ci fait face à l'ouest) pour me rendre compte de ce qui se passait. Dans la rue : 2 voitures de police et quelques jeunes gens. C'est à ce moment que mes regards se dirigèrent instinctivement vers le firmament. Les étoiles étaient toutes bien visibles, tandis que je pouvais distinguer Jupiter du côté ouest.

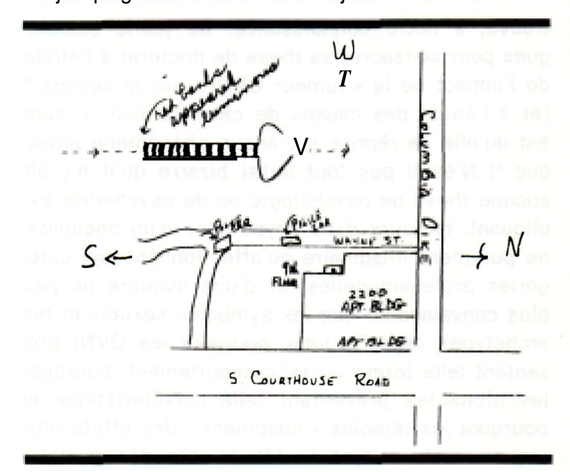
Je vis alors cette chose étrange évoluant du sud vers le nord, à environ une altitude de 2000 pieds (1 pied = 30,48 cm). Aucun clignotement lumineux n'était visible, aucun bruit; je ne remarquai aucun avion remorqueur, aucun dirigeable ! Il me fut impossible d'identifier l'objet durant la seconde pendant laquelle celui-ci s'offrit à mes yeux. Selon l'altitude, j'estime que « la chose » devait mesurer environ 100 pieds.

Sur un arc partant du centre du ciel, je pense qu'il se trouvait à 30° au-dessus de l'horizon. Il m'apparut semblable à une longue flèche lumineuse avec une longue et fine hampe ainsi qu'une pointe émoussée et large. On pouvait distinguer 20 segments et entre chacun un trait lumineux. Pendant ma vie j'ai vu des quantités d'avions, de nuit comme de jour, mais je puis vous assurer que ceci n'avait rien de commun avec un avion ! Et si cela avait été un avion, j'aurais pu le reconnaître grâce à ses feux clignotants ou fixes; d'autre part un jet n'aurait d'ailleurs pas pu voler si bas sans que je l'entende immédiatement.

Francine Van Curen nota également que la lune

1. Comité national d'investigations concernant les phénomènes aériens. Rapport extrait de UFO Investigator, mai 1977.

Plan des lieux de l'observation d'Arlington et croquis de l'objet progressant selon une trajectoire sud-nord.



n'était pas visible dans cette partie ouest du ciel. La nuit était particulièrement claire et pas le moindre souffle de vent ! L'objet non identifié était donc facilement visible. La flèche elle-même était légèrement lumineuse et chaque segment de la hampe fut facilement remarqué. Les bandes lumineuses séparant chaque segment étaient d'un rouge très vif.

Bien que le témoin ne put calculer que très approximativement l'altitude de l'objet en raison du court laps de temps pendant lequel celui-ci resta visible, il estima que de sa position (balcon) la longueur apparente était d'environ 1 pied. Si l'objet évoluait à une altitude évaluée à 2000 pieds, la longueur atteindrait au moins 100 pieds.

L'objet se déplaçait à une vitesse comparable à celle d'un jet. Il se dirigeait du sud vers le nord suivant une droite parfaite. C'est pourquoi il échappa rapidement au champ de vision du témoin quand il dépassa le coin du building habité par F. Van Curen.

La région dans laquelle l'objet fut observé est fortement peuplée. Le Pentagone et l'aéroport national de Washington sont seulement éloignés de quelques km.

Aucun autre témoin ne vit l'engin et le Radar de l'aéroport national ne signala aucune activité inhabituelle dans le secteur.

Le témoin ne sait pas à quoi raccrocher son observation. Elle sait qu'elle vit quelque chose sortant du commun car elle n'entendit aucun

bruit, avant, pendant, ou après l'apparition; d'autre part elle est absolument convaincue de n'avoir observé aucun clignotement lumineux.

Quatre mois plus tard, presque jour pour jour, le dimanche 24 juillet 1977, c'est au-desus de Belœil (Canada) que des témoins observaient le passage d'un « sapin volant ».

Trois jeunes gens d'une vingtaine d'années accompagnés d'un oncle plus âgé étaient en train de se reposer dans la cour de ia demeure familiale. Vers 16 h 00, un des témoin vit, du côté est, juste au bord du toit de la maison, par 60° d'élévation, un étrange objet s'avancer dans le ciel bleu parsemé de quelques petits nuages. Pendant près d'une minute les quatre témoins purent ainsi suivre les évolutions de cet OVNI en forme de sapin qui se dirigeait silencieusement vers l'ouest à la vitesse d'un avion à réaction.

L'objet se tenait en position verticale, il n'émettait aucune traînée de vapeur ni d'étincelles. L'OVNI gris pâle semblait transparent, d'aspect flou et son altitude devait être comprise entre 1800 et 2500 mètres. Il n'y avait aucune lumière ni aucun feu visible.

Quelques minutes à peine après cette première observation, un second objet fut repéré, au sud cette fois. Aussitôt ils purent observer un troisième OVNI, en forme de disque, qui se trouvait par 50° d'élévation et dont le diamètre apparent équivalait à la moitié de celui de la pleine lune. Ce disque était blanc mat et il se déplaçait sur la tranche, en position verticale, en direction du sud-ouest, semblant glisser dans l'air dans un silence absolu (2).

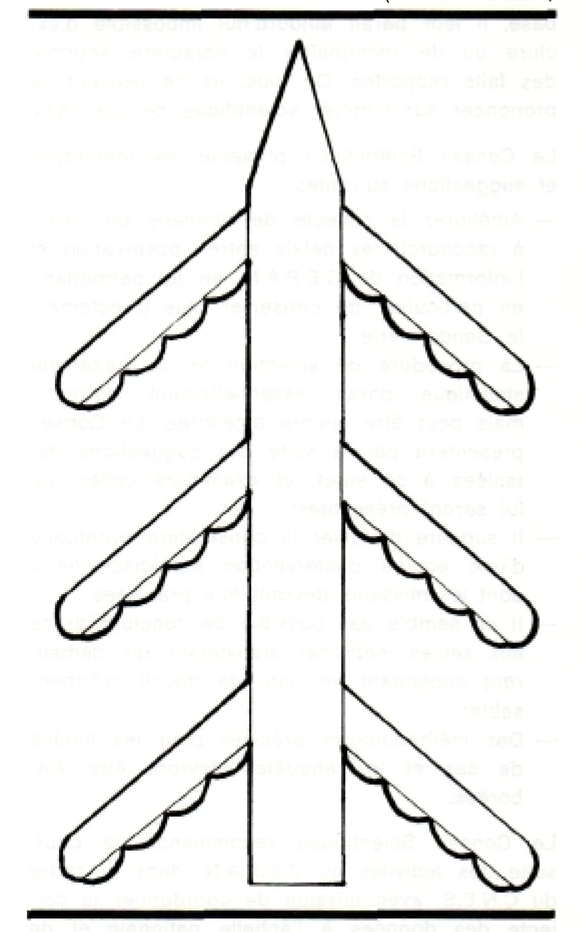
Christian Massart.

Avis et recommandations du Conseil Scientifique de G.E.P.A.N.

L'opinion publique s'intéresse de plus en plus à son environnement, aussi est-elle en droit d'attendre que les chercheurs scientifiques entreprennent des études sur les sujets qui retiennent son attention.

Ceci est en effet plus sain qu'un rejet a priori hors de la Communauté scientifique qui favoriserait l'exploitation abusive par les mass média. Ceci ne préjuge évidemment en rien des conclu-

Le « sapin volant » observé à **Belœil** (Canada) (Doc. UFO-Québec).



sions qui pourraient être tirées de ces études.

La formation d'un Groupe d'Etudes était donc parfaitement justifiée. Le situer au C.N.E.S. offre des garanties sur le plan des sciences physiques et des moyens techniques. L'ouverture multidisciplinaire vers les sciences humaines a été appréciée et ce type d'étude peut d'ailleurs avoir de l'intérêt pour ces sciences elles-mêmes.

Compte tenu du caractère inhabituel de ce type d'étude, les chercheurs du G.E.P.A.N. ont fait preuve d'un souci affirmé d'objectivité : cela se traduit par un effort important dans le domaine des études statistiques.

Les membres du Conseil ont pris connaissance des dossiers établis par le G.E.P.A.N. Sur cette

2. D'après UFO-Québec, no 11, troisième trimestre 1977, p. 6.

base, il leur paraît aujourd'hui impossible d'exclure ou de reconnaître le caractère anormal des faits rapportés. De plus, ils ne peuvent se prononcer sur l'intérêt scientifique de ces faits.

Le Conseil Scientifique présente les remarques et suggestions suivantes ;

— Améliorer la collecte de données en visant à raccourcir les délais entre l'observation et l'information du G.E.P.A.N. en lui permettant, en particulier, de conseiller plus directement la Gendarmerie;
— La procédure de sélection et de traitement statistique paraît essentiellement correcte, mais peut être encore améliorée. Le Conseil présentera par la suite des suggestions détaillées à ce sujet, et examinera celles qui lui seront présentées;
— Il suggère d'étudier la constitution éventuelle d'une équipe d'intervention multidisciplinaire dont les missions devront être précisées;
— Il ne semble pas possible de conclure grâce aux seules méthodes statistiques qui demeurent cependant un outil de travail indispensable;
— Des méthodologies précises pour les études de cas et les enquêtes devront être élaborées.

Le Conseil Scientifique recommande la poursuite des activités du G.E.P.A.N. dans le cadre du C.N.E.S. avec mission de coordonner la collecte des données à l'échelle nationale et de procéder à l'étude de ces données.

Il recommande que des moyens suffisants soient engagés pour remplir ces missions.

Le Conseil recommande de garder une grande vigilance quant à la diffusion et la publication des études et des résultats. Il sera consulté avant toute publication.

Le referendum sur Inforespace

1. **Age des participants** :

	sondage de 1974	sondage de 1977
moins de 20 ans	22,1%	13,9%
de 20 à 40 ans	57,4%	61,0%
de 40 à 60 ans	14,8%	18,8%
plus de 60 ans	5,7%	6,3%

2. **Sexe des participants** :

	sondage de 1974	sondage de 1977
masculin :	90,2%	90,8%
féminin :	9,8 %	9,2 %

Un peu « brillant » statu quo.

3. **Profession** :

	sondage de 1974	sondage de 1977
cadres universitaires, chercheurs, cadres sup.. enseignants	19,9%	26,9%
employés, indépendants, techniciens A1/A2	40,1 %	29,2 %
ouvriers, techniciens A3/A4	16,2%	17,0%
étudiants	23,8%	19,3%
sans	—	7,6%

Les étudiants (19,3%) se répartissent en 10,8% dans le secondaire et de 8,5% d'étudiants universitaires.

4. **Diplômes des participants** :

	sondage de 1974	sondage de 1977
études primaires	11,3%	5,0%
ét. secondaires infér.	31,5%	23,4%
ét. secondaires supér.	37,2%	30,3%
supérieur non universit.	6,6%	23,0%
universitaire	13,4%	18,3%

5. **Depuis combien de temps vous intéressez-vous au phénomène OVNI ?**

avant 1947	2,9 %
entre 1947 et 1954	9,1 %
entre 1955 et 1960	7,6%
entre 1961 et 1970	27,7%
entre 1971 et 1974	41,5%
à partir de 1975	8,1 %
à partir de 1976	2,6%
à partir de 1977	0,5 %

6. **Autres abonnements qu'Inforespace** :

a) abonnés à 1 seule revue (Inforespace) 68,4 %
abonnés à 2 revues....................14,4%
abonnés à 3 revues....................6,3 %
abonnés à 4 revues....................3,9%
abonnés à 5 revues 2,3%
à plus de 5 revues....................4,7%

b) principales revues citées :
Lumières Dans La Nuit....................24,0%
(des réponses reçues)
GEPA....................10,7%
Kadath....................7,6 %
Flying Saucer Review....................7.6%
UGEPI - Ouranos....................6,8%
APRO....................3,1 %
GESAG - SPW....................2,6%
UFO-Québec....................2,3 %
SVEPS (Approche)....................1,8%
(chacune)
et UFO-Informations de l'Association des amis de M. Thirouin

7/8. **Observation(s) éventuelles(s) d'un phénomène OVNI:**

Il y a 26,6% des participants qui répondent affirmativement à cette question, 44,1 % d'entre eux l'ayant déclaré à un organisme et les 53,8% restants (soit 57 témoignages) le gardant pour eux. On rejoint les chiffres de 1974 où 24,8 % des participants affirmaient avoir observé un OVNI et où 50,4% d'entre eux l'avaient signalé à un organisme tel la SOBEPS ou LDLN.

9. **Hypothèses pour l'origine du phénomène OVNI:**

sondage 1974

1 extraterrestre....................49,0 %
2. univers parallèle....................25,1 %
3. origine terrestre....................8,3 %
4. ph. natur. inconnus....................7,4 %
5. phén. parapsychol....................4,8%
6. ph. connus mal interpr....................3,4%
7. sans opinion....................2,0 %

sondage 1977

1. extraterrestre....................41,7%
2. univers parallèle....................24,2 %
3. phén. parapsychol....................12,6%
4. ph. natur. inconnus....................9,4%
5. origine terrestre....................5,2 %
6. ph. connus mal inter....................3,8%
7. sans opinion....................3,1 %

10. **Comment nos membres ont-ils eu connaissance de la SOBEPS ?** :

sondage 1974

1. journal....................41,9%
2. ami....................27,3%
3. livre ou revue ufologique....................15,1 %
4. radio - TV....................8,5%
5. conférence....................5,5%
6. affiche....................1,7%

sondage 1977

1. ami ou parent....................32,6%
2. journal....................24,8%
3. livre ou revue ufologique....................23,0%
4. radio - TV....................8,4%
5. conférence....................5,8%
6. affiche....................1,0%
sans précision....................4,4%

Parmi les journaux cités :
Le Soir : 12; La Meuse/La Lanterne : 11; La Libre Belgique : 6; Tintin et Journal du TS : 5; Le Jour (Verviers) : 4; etc....
Parmi les livres ou revues ufologiques cités : livres de J.-C. Bourret : 30; livres SOBEPS : 11; LDLN : 13; livres de H. Durrant : 8; etc...

11. **Que pensez-vous d'Inforespace?** :

	sondage 1974	sondage 1977
très content	78,3 %	72,8 %
moyennement content	21,5%	26,4%
mécontent	0,2%	0,8%

12. **Pensez-vous que le niveau d'Inforespace soit** : **d'un** niveau scientifique

	sondage 1974	sondage 1977
satisfaisant	90,8%	80,9%
trop peu scientifique	6,0%	11,5%
trop scientifique	3,2%	6,3%
sans avis	—	1,3%

13. **Classement « objectif » des rubriques de la revue selon la valeur ou l'intérêt que les lecteurs leur accordent** :

Le classement type des diverses rubriques proposées fut le suivant ;

sondage de 1974

1. dossier photo
2. nos enquêtes
3. les grands cas mondiaux
4. nouvelles internationales
5. chronique des OVNI
6. études et recherche
7. articles d'auteurs connus
8. étude sur la Tougounska
9. historique

la rubrique « primhistoire » n'a pu être classée en 1974.

sondage de 1977

1. études et recherche
2. nos enquêtes.
3. les grands cas mondiaux
4. dossier photo
5. articles d'auteurs connus
6. nouvelles internationales
7. chronique des OVNI
8. primhistoire
9. **éditorial**
10. courrier des lecteurs

La page suivante vous donne une représentation plus précise des classements attribués à chaque rubrique par les participants à ce questionnaire-sondage.

14. **Les rubriques préférées** :

sondage de 1974

1. nos enquêtes 27,4%
2. dossier photo 27,1%
3. primhistoire 19,0%
4. études et recherche .... 9,4 %
5. grands cas mond .... 4,3 %
6. historique .... 3,1 %
7. nouvelles intern .... 2,9 %
8. chronique OVNI et art. auteurs conn. . . . . 1,7 %

sondage de 1977

1. études et recherche 26,7%
2. nos enquêtes 26,6%
3. grands cas mondiaux 14,4%
4. nouvelles internat 8,2%
5. primhistoire 7,4%
6. dossier photo 7,3%
7. **éditorial** .... 4,5 %
8. art. aut. connus 2,6%
9. chronique des OVNI 2,3%

15. **Article(s) préféré(s)** :

Sur les formules reçues, il y a eu 56,9% de réponses à cette question. Viennent en tête (en % de lecteurs ayant émis un choix pour ce point) :

1. les boules de l'Aveyron (article bien détaillé, complet) 18,3%
2. les pièces du puzzle (J.-P. Petit) 11,9%
3. le triangle des Bermudes .... 10,1 %
4. paralysie : l'arbre qui cachait la forêt 6,9%
5. l'affaire UMMO 6,8%
6. OVNI et manipulations du cerveau 6,4%
7. le dossier Ufaux de Marcinelle . . . . 6,0 %
8. OVNI en Papouasie .... 5,5 %

16. **Les rubriques qui ont moins plu** :

sondage de 1974

1. historique 29,6%
2. primhistoire 26,0%
3. études et recherche 25,3%
4. nos enquêtes .... 6,8 %
5. chronique des OVNI 5,7%
6. art. auteurs connus 3,5%
7. nouv. internation 1,8%
8. dossier photo 1,0%
9. grands cas mondiaux .... 0,3 %

sondage do 1977

1. courrier des lecteurs 21,4%
2. primhistoire 21,3%
3. **éditorial** 14,6%
4. chronique des OVNI 13,1%
5. études et recherche .... 6,3 %
6. dossier photo .... 5,8 %
7. nos enquêtes 5,3%
8. art. auteurs connus .... 4,4 %
9. nouv.internationales 3,9%
10. grands cas mondiaux .... 3,9 %

17. **Article(s) qui ont été les moins appréciés** :

Sur les formules reçues, il y a eu 32,6% de réponses à cette question. Viennent en « tête » (en % de lecteurs ayant émis une opinion sur ce point) :

1. les boules de l'Aveyron (trop long et confus, incompréhensible) 28,0%
2. Cyrano de Bergerac 13,6%
3. les pièces du puzzle .... 9,6 %
4. fusées gigognes au 17ème siècle 8,0%

5. (ex aequo) :
   la vérité sur la machine Dean
   l'affaire UMMO 6,4%
   la recherche d'archives
6. le triangle des Bermudes 4,8%

18. **Sujets que l'on souhaite voir traités dans Inforespace** :
1. une rubrique sur l'astronomie, l'astronautique et l'exobiologie - **éphémérides** dans chaque numéro .... 13,1 %
2. traiter des aspects psychologiques et paraspychologiques des témoignages - position vis-à-vis du « viéroudisme » 9,7%
3. des critiques objectives de la littérature ufologique et prises de position officielles (interviews **de** personnalités) 5,0%
4. articles sur la détection et les phénomènes magnétiques 3,7%
5. viennent ensuite (par ordre décroissant des demandes :
   — davantage de photos et de croquis;
   — une chronique « en bref » des observations récentes;
   — davantage de primhistoire;
   — des photos en couleur;
   — davantage de démystifications (type dossier Ufaux);
   — étude sur les contactés;
   — davantage d'enquêtes belges;
   — parler des observations d'OVNI dans les pays de l'Est;
   — évoquer les rapports entre les religions et les OVNI;
   — faire un bilan des « preuves » actuelles en ufologie;
   — donner des renseignements pratiques pour faire de bonnes enquêtes;
   — une rubrique « petites annonces ».

19. **Sujets qu'on souhaite ne plus voir traités dans Inforespace** :
1. la primhistoire 6,3%
2. la chronique des OVNI 3,4%
   (pour les deux premiers : priorité au présent)
3. le courrier des lecteurs 1,6%
4. des articles repris de LDLN **1,3%**

20. Principales **modifications souhaitées pour Inforespace** :

Pour faire une petite pause revigorante dans cette longue autocritique, signalons qu'ici peu de participants au sondage ont répondu. D'autre part, une bonne partie des réponses fait plutôt allusion au fait qu'il ne faut rien changer:

— Inforespace est d'une objectivité sans reproche;
— la meilleure des revues consacrées aux OVNI, en langue française, la plus régulière dans sa parution;
— Inforespace forme un ensemble indissociable : son contenu est cohérent, sérieux, très rarement décevant;
— dans votre revue, tout est intéressant, bien présenté, varié, équilibré, sérieux et sans pédantisme. C'est une revue parfaite;
— si on changeait Inforespace, il lui faudrait une remplaçante;
— votre revue est abordable, même par des personnes sans aucune formation scientifique;
— ne rien rejeter **a** priori; tout critiquer avec sérieux et objectivité : voilà ce que fait la SOBEPS dans la plupart des cas.

Parfois on nous propose quelques modifications :

— Inforespace doit devenir mensuel ou contenir plus de pages par numéro (même si les cotisations doivent augmenter);
— une reliure pour les numéros parus;
— pour les amateurs de chiffres et d'équations, des compléments d'articles scientifiques pourraient être proposés sous forme de stencils qui seraient envoyés sur simple demande des lecteurs;
— un dossier photo détachable pour le conserver à part;
— il faudrait une collaboration plus accrue de la part d'hommes de science.

Et enfin quelques remarques ou propositions pour détendre l'atmosphère :

— votre revue est un mélange parfois trop scientifique, parfois complétement hurluberlu; mais j'avoue ne pas tout lire parce que le ton subjectif de certains articles me rebute;

— je souhaite que la SOBEPS désigne davantage de reporters dans les pays où les OVNI sont fréquents (Amérique du Sud);
— une parution hebdomadaire pour Inforespace, sur 200 pages et à un prix moyen.

21. Propositions de collaboration :
Plusieurs membres se sont proposés pour collaborer plus activement aux travaux de la SOBEPS. La détection vient en tête, suivie de près par les enquêtes et la propagande régionale. La rédaction de la revue et les travaux de secrétariat viennent loin derrière.

22. **Autres critiques ou remarques** :

a) quant à l'origine des OVNI :
— les hypothèses peuvent se compléter / je change d'opinion tous les mois / on mélange tout allégrément;
— l'origine des OVNI est une notion humaine, un piège, une illusion que nous nous faisons parce que notre sémantique est insuffisante;
— l'origine des OVNI comme étant des phénomènes parapsychologiques est une hypothèse très improbable et beaucoup trop en vogue actuellement, hélas;
— les OVNI apparaissent sur terre depuis si longtemps, sans se faire connaître; ce sont eux qui décident; à quoi bon ces recherches;
— l'hypothèse extraterrestre est peut-être la moins plausible, car elle ressemble à une « couverture » adaptée à notre époque, à notre civilisation, comme les « dragons » et « croix volantes » à d'autres moments de notre histoire.

b) généralités :
— la patience qu'exige une approche scientifique exaspère quelque peu une soif de sensationnel; mais vous faites bien de freiner ce besoin naturel du lecteur;
— l'ufologie n'est pas encore véritablement une science. Néanmoins, dans un domaine où règnent encore l'empirisme et le charlatanisme, la SOBEPS vient en tête par sa déontologie de l'information;
— chaque groupement ufologique devrait se spécialiser;
— la SOBEPS devrait éditer un album avec toutes les photographies publiées dans les dossiers photos d'Inforespace;
— pourquoi n'y aurait-il pas des correspondants SOBEPS en France, ceux-ci relatant des cas de leur région : il y a bien des correspondants LDLN en Belgique...

Commentaires :

1. Il y a moins d'étudiants, les participants ayant en quelque sorte « mûri » entre 1974 et 1977. Ils ont acquis des diplômes, entretemps, d'un niveau supérieur le plus souvent universitaire ou non. Notons encore que leur intérêt pour le phénomène OVNI est assez récent.
2. En ce qui concerne les hypothèses, il y a une montée « en flèche » de l'origine « parapsychologique » : le « viéroudisme » ferait-il déjà des « dégâts » ?
3. Pour la connaissance de la SOBEPS, le bouche à oreille a été notre meilleure promotion. Les livres récemment parus (ainsi que les revues) furent aussi d'un grand secours dans ce domaine, au détriment d'autres medias délaissées ces deux dernières années : journaux, radio ou affiches.
4. Quant à l'intérêt pour Inforespace, c'est quasiment le statu quo, les « moyennement contents » étant néanmoins plus nombreux. En fonction de la modification du « niveau » moyen de nos membres, le choix des rubriques s'est davantage porté vers des textes « solides », comme ceux des grands cas mondiaux et des études, et ce au détriment, surtout, du dossier photo. Notons encore que l'article sur « l'affaire des boules de l'Aveyron » a divisé nos lecteurs (35 « voix » pour, autant contre), de même d'ailleurs que « les pièces du puzzle », mais pour des motifs différents.
5. Notons enfin que cette photographie ne représente que l'avis d'environ 25% de nos membres, puisque seulement un sur quatre parmi vous nous ont renvoyé la formule de réponse complétée.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant ie montant de la commande au C.C.P. n" 000-316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **325 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit» (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux «classiques» de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); «histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES,** de Henry Durrant (éd. Laffont); un panorama de quelques rencontres rapprochées particulièrement bien documentées et leur analyse par un chercheur bien connu —*335 **FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES,** de Charles Garreau (éd. Marne); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Marne); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE,** de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — 235 **FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE** ?, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de « Aliens From Space », un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**

